

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Lundi 29 Mars 2021 / N° 1075.

Prix : 20 DA

Start-up



Entrepreneuriat/startups/programme

LANCEMENT DE LA 3^E ÉDITION
DU PROGRAMME "ALGERIA STARTUP
CHALLENGE"

ILLIZI

**Sonatrach
contribue au
traitement de 390
bassins pétroliers**

P 06

ÉVÈNEMENT
ENVIRONNEMENTAL
« EARTH HOUR »
L'économie
énergétique au
cœur des débats

P 07

**PLUS DE 24 MILLIONS D'ÉLECTEURS
ET 10 702 CANDIDATS**

ELECTION LÉGISLATIVES

L'ENGOUÈMENT

Développement local

RACCORDEMENT AU GAZ DE VILLE
DANS PLUSIEURS RÉGIONS

P 03

P 05

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 29 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Mardi 30 Mars 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28



Méteo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

**ASSOCIATION
DES FEMMES EN
ÉCONOMIE VERTE**

**Remise des trophées aux
lauréats issus des universités**



L'Association des femmes en économie verte en partenariat avec Middle East Partner Ship Initiative, organisera, ce matin à 8h30, à l'hôtel El Aurassi, Alger, une cérémonie de remise des trophées aux lauréats issus des universités. A noter que l'Association des femmes en économie verte est une organisation qui travaille avec les femmes artisanes, les jeunes et les femmes entrepreneurs au niveau local, national et euro-méditerranéen. Ses thèmes de travail liés au genre sont l'économie et l'emploi et l'éducation et la formation professionnelle.

CRÉANCES IMPAYÉES DE SONELGAZ

Des chiffres record à Tipaza !



Les créances détenues par l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Tipaza auprès de ses clients enregistrent une courbe ascendante depuis 2018, jusqu'à atteindre des chiffres records. Les créances impayées de Sonelgaz de Tipaza ont 15 milliards de dinars tandis que les créances accumulées à février 2021 ont atteint les 35 milliards de dinars, 21 milliards détenus auprès des ménages et 1,4 milliard auprès des administrations publiques et des industriels. Ses créances ont continué à augmenter depuis 2018, pour grimper à 1,839 milliard de dinars en décembre 2019, avant d'atteindre le chiffre record de 3,118 milliards de dinars en décembre 2020.

**FACULTÉ DE CHIMIE DE
L'UNIVERSITÉ D'ORAN**

**Les étudiants en
appellent au ministre
de tutelle**



Alors que le Comité national pédagogique des domaines devrait se réunir dans les prochains jours, des diplômés de l'université de l'USTO-Mohamed Boudiaf, faculté de chimie, plus précisément génie des procédés de l'environnement, reviennent à la charge en interpellant le ministre de l'Enseignement supérieur, A. Benziane, sur ce qu'ils qualifient de « discrimination ». Ils expliquent qu'en voulant concourir pour le Master après avoir obtenu une licence en génie des procédés de l'environnement, ils avaient été surpris de découvrir qu'ils avait été « rattachés à la filière Sciences et génie de l'environnement en lieu et place du Génie des procédés qui est notre formation mère ». Une situation qui, affirment-ils, les pénalise aussi bien pour concourir au doctorat et pour accéder au marché du travail puisqu'on ne leur reconnaît pas un cursus académique en génie des procédés.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Rencontre demain
sur la thème «Culture et
Communication»**

Dans le cadre des forums «Koussour de la Culture», organisés sous l'égide de la ministre de la Culture, Mme Malika Bendouda, le Palais de la culture Moufdi Zakaria organisera, demain à 13 heures, une rencontre intitulée «Culture et Communication». Cette rencontre verra la participation de plusieurs professionnels des domaines de la culture, mais aussi de la communication, pour mettre en lumière la symbiose qui a toujours lié les deux secteurs, en sus des débats et tables rondes prévues à cet effet.

**SALON INTERNATIONAL DE
L'ÉQUIPEMENT MÉDICALE**

**Il aura lieu du 7 au 10 avril
à Oran**

La 2e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (Simem) aura lieu, du 7 au 10 avril prochain, au Centre des conventions d'Oran. Le Simem est le plus important salon dédié en Algérie au domaine médical. Un salon spécialisé, qui répond à la demande croissante du secteur de la Santé, résolument engagé dans une vaste modernisation de toutes ses structures. Fondé par Astein à Oran en 1998, le salon s'est déplacé à Alger dès 1999 permettant ainsi à un nombre beaucoup plus important de professionnels de le visiter. Devenu Simem depuis son édition 2002, il retourne à Oran en 2012, la ville qui l'a vu naître et qui dispose désormais du meilleur site d'exposition que l'on peut offrir à un événement professionnel de l'importance du Simem.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ



Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

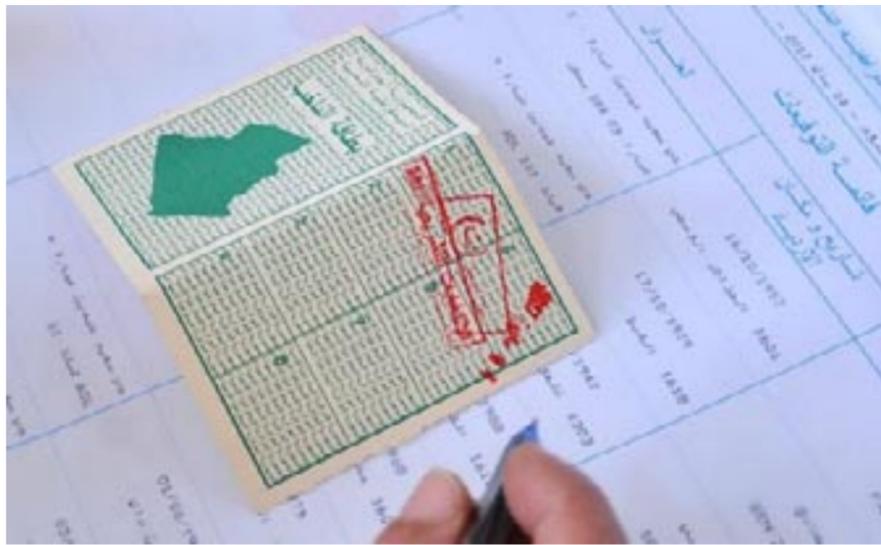
SA

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Plus de 24 millions d'électeurs et 10 702 candidats

■ Le corps électoral inscrit à l'occasion de l'élection de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour le rendez-vous du 12 juin prochain, s'élève à 24 392 438 électeurs, dont 23 486 979 électeurs répartis sur les 58 wilayas et 902 365 électeurs pour la communauté établie à l'étranger.

Le corps électoral après révision périodique des listes électorales compte 24 392 438 électeurs, tandis que le nombre des candidats possibles au niveau de 58 wilayas, s'élève à 10 702 candidats, a indiqué le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Dans une rencontre consacrée à l'évaluation des résultats de la révision exceptionnelle des listes électorales, M. Charfi a indiqué que le corps électoral inscrit à l'occasion de l'élection de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour le rendez-vous du 12 juin prochain, s'élève à 24 392 438 électeurs, dont 23 486 979 électeurs répartis sur les 58 wilayas et 902 365 électeurs pour la communauté établie à l'étranger. Ces résultats sont provisoires, étant donné que les inscriptions prendront fin dans les deux prochains jours", a relevé M. Charfi qui estime que ces résultats « ne diffèrent pas beaucoup des résultats du nombre du corps électoral, après la révision périodique ». Selon lui, le nombre des nouveaux inscrits sur les listes électorales s'élève à ce jour, à 179 792 inscrits, tant dis que le nombre global des radiés, il est de 101 744 personnes. Le nombre des personnes inscrites via la plateforme électronique, est de 3 276 inscrits, a fait savoir le responsable qui qualifie cette opération d'active au vu de l'engouement des citoyens. Le changement de résidence a concerné 483 personnes, le nombre de demandes d'obtention d'un duplicata de la carte d'électeur est de 2252 demandes et celui des nouveaux inscrits concernant les membres du secrétariat, 12 350 membres. Répondant aux journalistes sur l'éventualité de prolonger la révision



exceptionnelle des listes électorales, M. Charfi a indiqué que le décret relatif à la convocation du corps électoral fixe ces délais, ce qui est, a-t-il estimé, suffisant, d'autant plus que les listes électorales ont été révisées à trois reprises en 5 mois. S'agissant du retrait des imprimés de candidature, M. Charfi a indiqué que le nombre des imprimés de candidatures retirés a atteint 3 270, dont 1 420 imprimés retirés par 55 partis agréés, et 1 863 autres dans le cadre des listes d'indépendants", faisant savoir que le premier imprimé a été retiré le 15 mars en cours dans les wilayas de Sétif, M'sila, Boumerdes et Tlemcen. Il a également souligné les facilitations fournies aux partis désirant présenter leurs candidatures, dans le cadre des dispositions de l'article 316 de la loi électorale qui exige 25 000 signatures réparties sur 23 wilayas, en

permettant à ces partis le retrait des formulaires et la souscription des signatures auprès du siège de l'ANIE ainsi que de ses délégations locales. M. Charfi a fait état d'un million et 500 000 formulaires fournis, dont 126 000 distribués au niveau central de l'ANIE, au profit de cinq partis ayant déposé une demande à cet effet. Au niveau des délégations, le même responsable a souligné la distribution de 10 702 formulaires, dont 2 000 destinés à la communauté algérienne établie à l'étranger, de 1 175 500 formulaires de souscription des signatures et de 122 300 fiches d'informations concernant les candidats. S'agissant du soutien aux jeunes candidats pour l'échéance du 12 juin prochain, le président de l'ANIE a fait état de la publication, avant le lancement de la campagne électorale, d'un décret exécutif fixant les

règles de soutien des jeunes. A noter que l'ANIE a réitéré les dispositions relatives à la légalisation et à l'adoption des formulaires de souscription des signatures, dans le cadre des préparatifs des élections législatives du 12 juin prochain. A ce titre, l'autorité a indiqué que les imprimés doivent porter une signature avec apposition de l'empreinte de l'index gauche et sont légalisés auprès d'un officier public. Avant la légalisation, l'officier public doit s'assurer de la présence physique du signataire accompagné des documents justifiant son identité et "la qualité d'électeur, à travers la présentation de la carte d'électeur ou l'attestation d'inscription sur la liste électorale. Ledit agent doit également vérifier sous sa responsabilité que le signataire est inscrit sur la liste électorale de la circonscription électorale concernée, ajoute le communiqué. Les imprimés des signatures individuelles doivent être accompagnés d'une fiche d'information comportant les coordonnées des signataires et présentées au président la commission électorale de la circonscription électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, 12 heures, au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé le jeudi 22 avril 2021. Le président de la commission électorale de la circonscription électorale concernée surveille les signatures, s'assure de leur validité et élabore un procès-verbal à cet effet, dont une copie sera remise au représentant de la liste des candidats, légalement qualifié.

Nadine Oumakhlouf

ÉVÈNEMENT ENVIRONNEMENTAL « EARTH HOUR »

L'économie énergétique au cœur des débats

Chems-Eddine Chitour, a appelé à « faire preuve d'audace, en proposant au nom de l'Algérie, non pas une heure, mais une journée de réduction de consommation d'énergie ».

Les participants à la cérémonie de l'évènement environnemental « Earth Hour », organisée à Alger ont appelé à une plus grande rationalisation de la consommation des énergies, en impliquant la société civile pour atteindre cet objectif. Dans un message adressé aux participants, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a appelé à « faire preuve d'audace, en proposant au nom de l'Algérie, non pas une heure, mais une journée de réduction de consommation d'énergie ». Le ministre a expliqué qu'en une heure d'économie d'énergie, les habitants de la planète épargnent à la Terre l'émission de 5 millions de tonnes de CO₂, au moment où ce sont 120 millions de tonnes de CO₂ en moins qui seront épargnés en une journée entière, ajoutant que « nous pouvons le faire, nous devons le faire, faisons-le », en appelant les Algériens à sortir de « l'ébriété énergétique pour atteindre la sobriété énergétique ». Pour réaliser cet objectif, les pouvoirs publics comptent mobiliser la société civile en la consultant à travers les associations, à l'instar de Sidra, l'ambassadrice de l'évènement « Earth Hour » en Algérie, qui devra sensibiliser les Algériens quant à la nécessité de rationaliser la consommation des énergies. Dans ce sens, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Kamel Dali, a indiqué que son agence va s'appuyer sur l'association Sidra qui contribuera à recueillir les avis des citoyens concernant la loi de la transition énergétique que le ministère est en train de préparer et

qui permettra de définir le futur modèle énergétique de l'Algérie. Pour sa part, le directeur central recherche et développement de Sonatrach, Mustapha Benamara, a estimé que l'association Sidra permettra de transmettre un message qui alerte sur l'augmentation de la consommation d'énergie: « une hausse de 7% chaque année causera de graves préjudices à notre pays », a-t-il mis en garde, rappelant l'objectif, à court terme fixé par le ministère de réduire de 10% la consommation énergétique annuelle de l'Algérie. Cette cérémonie a vu la signature d'un protocole de partenariat entre l'association Sidra et l'entreprise Schlumberger, spécialisée dans les services pétroliers, qui porte sur la mise en place d'une série d'actions visant à promouvoir la préservation de l'environnement et du développement durable. L'accord de partenariat a été paraphé entre le directeur général de Schlumberger Algérie, Kouider Kechiouche, et le président de l'association Sidra, Nacim Filali. La Cheffe de la division géoscience et digital de Schlumberger Algérie, Samira Lakahal, a précisé que la combinaison du savoir-faire de Sidra et sa contribution dans la vie sociale et les technologies de Schlumberger dans le domaine des énergies renouvelables permettront de réduire la consommation énergétique. De son côté, la secrétaire générale de l'association, Meriem Chikirou, a affirmé l'importance pour Sidra et Schlumberger de sensibiliser les citoyens sur le changement de leurs comportements et sur l'importance de leur contribution à la lutte contre les changements climatiques.

Nadine Oumakhlouf

RENTÉE PROFESSIONNELLE

Conventions de partenariat et nouvelles spécialités à l'Ouest du pays

La rentrée de formation professionnelle de la session de mars 2021 a été marquée, par la signature de plusieurs conventions de partenariat avec divers secteurs et l'ouverture de nouvelles spécialités dans des wilayas de l'Ouest du pays. Dans la wilaya d'Oran, où la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Bénfréha a donné le coup d'envoi de la session au niveau de l'institut national spécialisé en formation professionnelle "chahid Saad Mohamed" de la daïra d'Es Sénia, 11.244 nouveaux stagiaires devront suivre des formations dans 50 spécialités programmées pour cette session. Dans la wilaya d'Ain Temouchent, qui a enregistré l'inscription de 787 nouveaux stagiaires, 27 nouvelles spécialités professionnelles ont été ouvertes et trois accords de partenariat ont été conclus entre le secteur et les dispositifs d'emploi représentés dans la wilaya par l'Agence nationale de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat (ex ANSEJ), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM). Ces conventions visent à établir un cadre de coopération et de coordination pour accompagner les diplômés du secteur de la formation dans le marché de l'emploi, a souligné le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Rabah Bouhafs. Dans la wilaya d'El Bayadh, 3.426 nouveaux stagiaires ont rejoint les établissements de formation professionnelle, où quatre nouvelles spécialités ont été ouvertes et six conventions de coopération ont été signées avec différents secteurs et associations pour accompagner et encadrer les stagiaires en formation professionnelle. Ces accords concernent l'antenne de l'Agence nationale de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat, la direction de l'environnement, l'Office des établissements de jeunes, la Chambre régionale ouest des notaires, l'Association nationale des commerçants et artisans et l'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). En outre, la session de mars de formation professionnelle enregistre l'ouverture de 22 classes dans les zones d'ombre de la wilaya pour permettre à ses habitants de se former dans plusieurs spécialités telles que la couture, la broderie, l'agriculture et l'élevage, selon des responsables du secteur. Dans la wilaya de Saida, où plus de 4.000 nouveaux stagiaires ont rejoint les établissements de formation, des conventions ont été signées avec la chambre d'agriculture et le centre psychopédagogique, visant à encadrer la formation des stagiaires dans plusieurs disciplines telles que la couture et l'assemblage de vêtements, d'agent d'entretien des jardins et des parcs, d'éleveurs, d'agents de transport de ruches et de gestionnaires d'exploitations agricoles.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES RISQUES MAJEURS

Beldjoud insiste sur les recommandations

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locale et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a appelé, hier, à la cristallisation des recommandations de la Conférence nationale sur la stratégie de prévention et de gestion des risques majeurs, dans le projet de la nouvelle stratégie des risques majeurs. La Délégation nationale aux risques majeurs est appelée à former un groupe de travail, composé de plusieurs secteurs et de compétences, dont la mission sera la cristallisation de toutes les recommandations dans le projet de la nouvelle stratégie nationale des risques majeurs, avec élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action aux contours clairs au planning englobant les mesures à court, à moyen et à long termes, a précisé M. Beldjoud au terme de cette conférence, en présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer et de plusieurs membres du gouvernement. En outre, le ministre a appelé "au renforcement de l'arsenal juridique et institution-

nel et à l'amélioration de la gouvernance à travers la définition des responsabilités clairement et l'association de la société civile dans les différentes étapes, de manière organisée et efficace". Évoquant que les résultats de cette conférence "qui seront fidèlement communiqués au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde toute l'attention et le suivi permanent à la problématique des risques majeurs", M. Beldjoud s'est engagé à "veiller à la concrétisation de ces recommandations et à l'évaluation de l'état de sa mise en œuvre sur le terrain". Il a tenu à souligner, dans ce sens, que l'organisation de cette conférence se veut "une nouvelle et forte proclamation de l'action coordonnée et participative, le ministre a insisté sur "l'obligation de redoubler d'efforts et de tirer profit des expertises pour appliquer les recommandations sur le terrain". Et d'ajouter que cet engagement vise à "assurer un futur meilleur aux générations montantes et à relever le défi pour limiter le risque des catastrophes". Les travaux de

cette conférence ont été couronnés par une série de recommandations pour "l'amorce d'une nouvelle ère de l'action coordonnée et participative" en matière de gestion des risques majeurs. Les recommandations issues des quatre ateliers, organisés dans le cadre de cette conférence plaident pour "l'évaluation et l'actualisation" des plans de gestion des catastrophes et risques majeurs, y compris les séismes ayant frappé récemment plusieurs wilayas, avec le lancement d'un programme national de recherche sur les risques majeurs, outre "la décentralisation de la gestion des catastrophes, notamment en termes de prise de décisions. Placée sous le thème "Une approche participative et intégrée", cette conférence a vu la participation d'experts représentant de départements ministériels, d'entreprises et d'instances spécialisées, d'enseignants et de chercheurs algériens issus d'universités nationales et internationales et des représentants de 10 associations nationales activant dans ce domaine.

R. N

Préparation du mois de Ramadhan

Les autorités sur tous les fronts

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a appelé dimanche les commerçants à se conformer à l'esprit de la Chariâa dans toutes leurs transactions, en application des règles de la jurisprudence islamique en matière de vente et en concrétisation du principe de miséricorde, à l'approche du mois sacré de Ramadhan. La jurisprudence islamique a largement abordé les contrats de ventes où la fraude et la spéculation, qui sont étrangers à la morale du commerçant musulman, n'ont pas de place" a indiqué le ministre à l'ouverture d'une rencontre de sensibilisation intitulée "Le commerce en Islam, dispositions et finalités", à Dar El Coran Ahmed Sahnoun. Exhortant les commerçants à se conformer à la Chariâa dans toutes leurs transactions, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadhan, le ministre a estimé que "le marché ne peut être laissé, aujourd'hui, sans que la foi n'y soit insufflée afin que les intervenants prennent conscience de son importance dans leur rapports aux citoyens". S'agissant de la hausse des prix de certains produits de consommation et le recours par certains au monopole et à la spéculation, le ministre a relevé que "c'est là, l'illustration du renoncement aux principes de probité et d'honnêteté, que tout commerçant doit afficher afin d'accéder, comme l'a promis le messenger d'Allah (QSSSL), au rang des compagnons des prophètes et des martyrs. A ce propos, M. Belmechdi a mis en évidence la solidarité et l'entraide dont ont fait preuve les commerçants algériens en pleine pandémie du Coronavirus, des comportements dignes du bon musulman, assurant que le contraire est à mettre sur le registre de "comportement isolé" qui ne peut émaner d'un Algérien imprégné des valeurs de fraternité à l'égard de son concitoyen. De son côté, le directeur de l'Organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation des commerçants et tous les acteurs de la chaîne de production, notamment les producteurs des produits de large consommation, et ce, dans le but de prévenir toute spéculation et monopole à l'avènement du mois de Ramadhan. Le même responsable a mis l'accent, dans ce contexte, sur les axes phares tracés par le ministère du Commerce ainsi que les mesures prises pour la régulation de l'opération commerciale en vue d'assurer les besoins du citoyen. Lors de cette conférence à laquelle ont pris part des membres de la Commission ministérielle de la Fatwa outre les membres du Bureau de la Fatwa et des conseils scientifiques, les interventions ont porté sur l'impératif de la sensibilisation des commerçants aux finalités de la Chariâa en matière de vente, de l'intensification des campagnes de sensibilisation ciblant cette catégorie en coordination avec les instances concernées afin de consacrer les principes d'entraide entre toutes les franges de la société.

Le nouvel ambassadeur nippon de dit déterminé à renforcer la coopération avec l'Algérie

Le nouvel ambassadeur du Japon en Algérie, M. Akira Kono, s'est dit, à Alger, déterminé à oeuvrer avec la partie algérienne au renforcement et à la consolidation de la coopération entre les deux pays. Dans une déclaration à la presse après avoir remis au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses lettres de créances en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon auprès de la République algérienne démocratique et populaire, M. Akira a dé-

claré: "J'ai eu l'honneur d'être accueilli par le président de la République algérienne (...) notre entretien a été riche et nous a permis d'aborder la coopération liant le Japon et l'Algérie, qui remonte à près de 60 ans". "Nous avons développé ces relations par le passé et nous allons oeuvrer, aujourd'hui, à les renforcer davantage à l'avenir", a-t-il soutenu. Il a ajouté que l'audience a été l'occasion de passer en revue "les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de gestion des catastrophes naturelles et

de développer les échanges entre les jeunes des deux pays, notamment inter-universitaires et en matière de recherche scientifique". Le diplomate japonais a exprimé ses vœux de travailler avec "l'ensemble des responsables algériens pour renforcer la coopération bilatérale". La Présidence de la République, en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj, et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Rentrée professionnelle à Chlef

Offre de 1.500 postes pédagogiques dans la spécialité collecte du péage

Une offre d'environ 1.500 postes pédagogiques dans la spécialité collecte du péage est proposée par la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de Chlef, au titre de la rentrée professionnelle pour la session de mars 2021, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. "Près de 1.500 postes pédagogiques sont ouverts, pour la première fois, dans la spécialité collecte du péage", a indiqué, à l'APS en marge de la cérémonie d'ouverture de cette session de mars, la cheffe du service apprentissage de la DFEP, Safia Salem Atia. La responsable a souligné que cette nouvelle spécialité, qui a enregistré un

grand nombre d'inscrits, a été ouverte afin de couvrir les besoins du marché local de l'emploi et d'assurer une main d'œuvre qualifiée, notamment à l'approche de la réception de nombreuses stations de péage sur l'autoroute Est-Ouest". Cette session de mars a été marquée par une offre globale de plus de 11.000 postes pédagogiques, dont 7.794 postes de formation diplômante et 3.278 postes en formation qualifiante, particulièrement dans les spécialités de l'agriculture, du bâtiment et travaux publics, de l'environnement et l'eau, du tourisme et de l'artisanat, de l'électricité, l'électronique et le numérique. La cérémonie d'ouverture de la session

de mars de la formation professionnelle a été abritée par l'Institut national de gestion du centre-ville de Chlef, en présence de la secrétaire générale de wilaya, Nassiba Meziane, et dans le respect total des mesures préventives fixées par le protocole sanitaire de lutte contre la Covid-19. Sur place, de nombreux stagiaires ont exprimé, à l'APS, leur satisfaction à l'égard du déroulement des inscriptions électronique et de la diversité des spécialités proposées à la formation, qui leur permettront, ont-ils dit, d'intégrer le monde du travail et des affaires, notamment concernant les spécialités accusant un manque en main d'œuvre qualifiée".

Des conseillers économiques dans les ambassades algériennes pour encourager les exportations

Des conseillers économiques seront désignés dans toutes les ambassades algériennes afin d'encourager les exportations, a indiqué dimanche à partir de Bordj Bou Arreridj le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères (MAE), Rabah Fassih. S'exprimant en marge d'une rencontre tenue au complexe culturel Aicha Haddad

à laquelle ont pris part des investisseurs, des exportateurs et des hommes d'affaires de la wilaya, M. Fassih a indiqué que près de 35 conseillers économiques relevant du ministère des Affaires étrangères seront affectés au niveau des consulats "au cours du mois de juillet prochain" et ce, dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'Etat visant à soutenir et encourager les exportations pour consolider l'économie nationale.

La mission de ces conseillers consiste, selon le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au MAE, à "rapprocher les marchés étrangers des exportateurs algériens et faire connaître davantage les produits algériens sur le marché international", mais aussi "être à l'écoute des préoccupations des exportateurs, leur fournir des informations relatives aux marchés extérieurs, notamment la manière

de s'y introduire et oeuvrer à atténuer les entraves rencontrées". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale visant à découvrir le tissu industriel et des unités de production à travers les zones industrielles des wilayas du pays, en plus de la programmation de réunions avec les investisseurs et les opérateurs économiques, notamment ceux ayant une expérience dans le domaine de l'exportation. De leur

côté, les investisseurs présents à cette rencontre ont salué l'initiative du ministère des Affaires étrangères, exprimant le souhait que cette rencontre soit suivie par la prise de mesures efficaces, dont la levée des contraintes bureaucratiques et bancaires pour faciliter les opérations d'exportations et encourager les exportateurs à accéder aux marchés étrangers.

AGRICULTURE

Lancement d'un portail de services en ligne et du site électronique de l'ODAS

Le secteur de l'Agriculture et du Développement rural a lancé dimanche à Alger un portail dédié aux services numériques du secteur ainsi que le site électronique de l'Office de développement de l'agriculture saharienne (ODAS). Supervisant la cérémonie de lancement, le ministre du secteur, Abdelhamid Hemdani a précisé que ce portail facilitera les opérations de dépôt et de traitement des dossiers et permettra aux investisseurs d'accéder aux différentes informations disponibles sur le foncier agricole dans les wilayas pour pouvoir exercer des activités agricoles. "Le por-

tail des services numériques du secteur fournira à tout opérateur désireux d'investir dans le secteur agricole toutes les informations nécessaires lui permettant de déposer son dossier", a indiqué le ministre qui souligne les facilitations fournies afin de suivre le dossier sur ledit portail. Il a en outre qualifié cette opération "d'étape historique", car permettant, a-t-il dit, de faciliter l'octroi des crédits aux investisseurs, en utilisant des outils électroniques sans obstacles bureaucratiques ni comités, ce qui permettra au secteur de collaborer avec les investisseurs en toute transparence au niveau du guichet unique, dans

le cadre de la démarche de rapprochement de l'administration du citoyen". Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant la numérisation du secteur et la lutte contre la bureaucratie, dans l'objectif d'assurer un meilleur suivi des activités agricoles, de rationaliser les ressources humaines et financières et de sécuriser les données. En premier lieu, ajoute le ministre, une superficie de 136.000 hectares sera mise à la disposition des investisseurs désireux d'exercer des activités agricoles, à travers l'utilisation de différentes technologies avancées dans le traitement des dossiers. Le portail des ser-

vices numériques se veut une fenêtre numérique interactive destinée à l'ensemble des professionnels du secteur et des opérateurs économiques. Outre la publication de textes réglementaires et procédures administratives régissant les différentes activités du secteur, le portail offre également la possibilité de retirer et d'envoyer des dossiers administratifs, des modèles, des formulaires et/ou les autorisations requises sans se déplacer au ministère, en sus de la publication d'informations relatives aux différents systèmes d'appui et d'accompagnement concernant les différentes filières agricoles.

Les commerçants appelés à se conformer à la Chariâa dans toutes leurs transactions (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé dimanche les commerçants à se conformer à l'esprit de la Chariâa dans toutes leurs transactions, en application des règles de la jurisprudence islamique en matière de vente et en concrétisation du principe de miséricorde, à l'approche du mois sacré de Ramadhan. La jurisprudence islamique a largement abordé les contrats de ventes où la fraude et la spéculation, qui sont étrangers à la morale du commerçant musulman, n'ont pas de place" a indiqué le ministre à l'ouverture d'une rencontre de sensibilisation intitulée "Le commerce en Islam, dispositions et finalités", à Dar El Coran Ahmed Sahnoun. Exhortant les commerçants à se conformer à la Chariâa dans toutes leurs transactions, notamment à l'approche du mois sacré de Ra-

madhan, le ministre a estimé que "le marché ne peut être laissé, aujourd'hui, sans que la foi n'y soit insufflée afin que les intervenants prennent conscience de son importance dans leur rapports aux citoyens". S'agissant de la hausse des prix de certains produits de consommation et le recours par certains au monopole et à la spéculation, le ministre a relevé que "c'est là, l'illustration du renoncement aux principes de probité et d'honnêteté, que tout commerçant doit afficher afin d'accéder, comme l'a promis le messageur d'Allah (QSSSL), au rang des compagnons des prophètes et des martyrs. A ce propos, M. Belmehdi a mis en évidence la solidarité et l'entraide dont ont fait preuve les commerçants algériens en pleine pandémie du Coronavirus, des comportements dignes du bon musulman, assurant que le contraire est à

mettre sur le registre de "comportement isolé" qui ne peut émaner d'un Algérien imprégné de valeurs de fraternité à l'égard de son concitoyen. De son côté, le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation des commerçants et tous les acteurs de la chaîne de production, notamment les producteurs des produits de large consommation, et ce, dans le but de prévenir toute spéculation et monopole à l'avènement du mois de Ramadhan. Le même responsable a mis l'accent, dans ce contexte, sur les axes phares tracés par le ministère du Commerce ainsi que les mesures prises pour la régulation de l'opération commerciale en vue d'assurer les besoins du citoyen.

Start-up

Lancement de la 3e édition du programme "Algeria Startup Challenge"

La troisième édition du programme "Algeria Startup Challenge" vient d'être lancée, ont annoncé les organisateurs de cet événement qui sera dédié cette année à l'innovation dans le secteur industriel. Placé sous parrainage du ministère délégué en charge de l'Economie de la connaissance et des Startups, ce programme a pour objectif de "rassembler les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant en Algérie, les porteurs de projets innovants et les startups dans le but de créer les innovations de demain", explique la même source. Après le "succès fulgurant" qu'a rencontré le programme depuis sa création en 2018 lors de ses deux dernières éditions, l'Algeria Star-

tup Challenge revient cette année avec une nouvelle vision orientée vers l'innovation au service des industries, répondant ainsi à leurs besoins en la matière, soulignent les organisateurs. La 3ème édition sera organisée sous l'ombrelle du Leancubator, une entreprise spécialisée dans la conception des programmes d'incubation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, et "qui mise sur le capital humain dans le développement de projets innovants, créateurs de valeurs", indique le communiqué. L'événement s'organise sous forme de challenges spécialisés par industrie: Foodtech Startup Challenge, FinTech Startup Challenge et GreenTech Startup Challenge, Logistics Startup Challenge.

Le premier challenge est parrainé par le comité intersectoriel "Algeria Food Security Innovation" rassemblant plusieurs ministères à savoir, la Pêche et des produits halieutiques, l'Agriculture et du développement Rural, le ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, l'Enseignement supérieur et Recherche scientifique, la Formation et de l'Enseignement professionnels ainsi que le ministère de l'Industrie. Il cible trois principaux secteurs du système alimentaire à savoir, l'agriculture intelligente, l'innovation dans l'aquaculture et la sécurité alimentaire.

ENVIRONNEMENT

Sonatrach contribue au traitement de 390 bassins pétroliers dans la wilaya d'Illizi



La Société nationale des hydrocarbures Sonatrach a contribué au traitement de 390 bassins pétroliers dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre des démarches visant à protéger l'environnement et réduire la pollution industrielle, a indiqué dimanche la compagnie. "Dans le cadre de la convention signée entre la Sonatrach et les sociétés privées de raffinage et de traitement des bassins, la Sonatrach a procédé, en collaboration avec la commission de wilaya de contrôle des installations classées dans le territoire de la wilaya d'Illizi, au traitement environnemental de 390 bassins pétroliers sur un total de 497 bassins recensés à travers le territoire de la wilaya", a précisé la société dans un post publié sur sa page Facebook. Les 117 bassins seront définitivement traités d'ici la fin de l'année en cours, ajoute la société. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la contribution permanente et continue de la société Sonatrach à la protection de l'environnement de toutes ses installations industrielles à travers le territoire national", indique-t-on de même source. Le Président directeur général de la Sonatrach, Toufik Hakkar a récemment signé la Déclaration générale de la politique hygiène, sécurité et environnement (HSE) de l'entreprise, confortant sa volonté de tout mettre en œuvre pour atteindre les meilleurs standards dans ces domaines".

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Des Assises nationales pour un modèle algérien en la matière

Le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des startups et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), organisent mardi, des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, en vue de préparer d'importantes réformes permettant l'émergence d'une économie nationale basée sur la connaissance. Organisé au Centre international des Conférences (CIC) d'Alger, cet événement national est placé sous le haut patronage du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ces assises nationales ont pour but de rassembler toutes les parties prenantes autour de l'économie de la connaissance, en vue de pré-

parer d'importantes réformes juridiques et réglementaires, pour permettre l'émergence d'une économie basée sur la connaissance, selon les organisateurs. Plus de 1.300 participants, dont plus de 200 experts nationaux et internationaux auront à débattre autour de différentes thématiques. L'événement se déroule également en mode virtuel, permettant ainsi à une cinquantaine d'experts algériens de la diaspora de participer aux assises via visio-conférence. Plusieurs ateliers seront organisés en marge de cet événement avec différentes thématiques, à savoir l'encouragement de la recherche et développement dans le secteur économique, le financement de l'innovation, la propriété intellectuelle, le transfert techno-

logique, formation, éducation et renforcement des capacités ainsi que la gouvernance. A ce propos, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El Mahdi Oualid, a indiqué à l'APS basée sur la connaissance Ndlr, se voulant complètement inclusive, permettra aux participants de contribuer avec leurs idées et leurs expériences, à façonner une vision commune, de ce que pourrait être le modèle algérien en matière d'économie de la connaissance". Elle s'inscrira également "en droite ligne avec la vision nouvelle de l'économie algérienne : une économie durable et plus ambitieuse".

MALIKA.Z

ENTREPRENARIAT/STARTUPS/PROGRAMME

Vers la généralisation du paiement électronique

Pour moderniser les transactions financières et le secteur bancaire, le gouvernement s'achemine vers l'obligation d'utiliser les moyens de paiement électronique pour limiter l'usage des liquidités. « Il y a une grande utilisation de cette technique et une augmentation continue de l'emploi des Terminaux de paiement électronique (TPE). C'est pourquoi nous avons demandé aux banques de faire des efforts concernant la réduction taxes appliquées aux commerçants lors de l'utilisation du paiement électronique, en vue de les encourager à adopter cette technique », a en effet affirmé le ministre du Commerce Kamel Rezig. Le ministre a indiqué que le secteur encourage les citoyens et les opérateurs économiques à s'orienter vers les services électroniques fournis par les institutions de l'Etat et vers la généralisation des moyens d'e-paiement dans les surfaces

commerciales.

Le secteur a promulgué récemment un arrêté ministériel portant réduction du coût des opérations qui se font avec le Centre national du registre de commerce (CNRC), à hauteur de 20%, si ces opérations se font via e-paiement, a-t-il indiqué.

Pour cela, le gouvernement veut impliquer les jeunes. C'est ce qu'a affirmé récemment Brahim Boumzar. Le ministre des TIC a souligné que les jeunes porteurs de projet peuvent « apporter un plus en matière de généralisation du e-paiement pour se conformer au nouveau modèle économique ».

« Les jeunes sont en mesure d'attirer un nombre plus important de commerçants et de les inciter à adhérer à cette tendance qui offre plusieurs avantages, notamment la sécurité, en évitant les transactions en espèce », a-t-il assuré.

Selon le ministère de la Poste et des Télécommunications, les indicateurs du e-paiement via la plateforme monétique d'Algérie Poste avaient connu une nette amélioration en 2020, avec un taux de croissance de 406% par rapport à l'année précédente. « Durant la période de janvier à novembre 2020, les opérations du e-paiement via la plateforme monétique d'Algérie Poste ont atteint un total de 3 396 787 opérations, soit un taux de croissance de 406% comparativement à 2019 », précise le ministère.

Ce chiffre représente 85,09% de l'ensemble des opérations globales enregistrées en Algérie durant la même période, soit 3 991 913 opérations, a détaillé la même source. Pour ce qui est des montants financiers issus des opérations effectuées via cette plateforme, le ministère a fait état d'un total de plus de 2,7 milliards de dinars, avec

un taux de croissance de 155% par rapport à 2019, soit 57,75% des montants globaux des opérations du e-paiement en Algérie durant la même période.

Les opérations réalisées uniquement dans le secteur des télécommunications (Algérie Télécom, Mobilis, Djezzy et Ooredoo) représentent un taux de 91,55%, soit 3 654 949 opérations qui concernent « les services de rechargement de compte et de paiement de factures de téléphone et d'abonnement internet ».

Quant aux opérations de paiement effectuées par les terminaux de paiement électronique (TPE) d'Algérie Poste, elles ont atteint, depuis le début de 2020 jusqu'au mois de novembre de la même année, 187 482 opérations, soit un taux de croissance de 720% comparativement à 2019, ajoute la même source.

S. Sadia

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le gouvernement veut impliquer la société civile



Les participants à la cérémonie de l'évènement environnemental "Earth Hour", organisée samedi à Alger ont appelé à une plus grande rationalisation de la consommation des énergies, en impliquant la société civile pour atteindre cet objectif. Dans un message adressé aux participants, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a appelé à "faire preuve d'audace, en proposant au nom de l'Algérie, non pas une heure, mais une journée de réduction de consommation d'énergie". Le ministre a expliqué qu'en une heure d'économie d'énergie, les habitants de la planète épargnent à la Terre l'émission de 5 millions de tonnes de CO₂, au moment où ce sont 120 millions de tonnes de CO₂ en moins qui seront épargnés en une journée entière, ajoutant que "nous pouvons le faire, nous devons le faire, faisons-le", en appelant les Algériens à sortir de "l'ébriété énergétique pour atteindre la sobriété énergétique". Pour réaliser cet objectif, les pouvoirs publics comptent mobiliser la société civile en la consultant à travers les associations, à l'instar

de Sidra, l'ambassadrice de l'évènement "Earth Hour" en Algérie, qui devra sensibiliser les Algériens quant à la nécessité de rationaliser la consommation des énergies.

Dans ce sens, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Kamel Dali, a indiqué que son agence va s'appuyer sur l'association Sidra qui contribuera à recueillir les avis des citoyens concernant la loi de la transition énergétique que le ministère est en train de préparer et qui permettra de définir le futur modèle énergétique de l'Algérie. Pour sa part, le directeur central recherche et développement de Sonatrach, Mustapha Benamara, a estimé que l'association Sidra permettra de transmettre un message qui alerte sur l'augmentation de la consommation d'énergie : "une hausse de 7% chaque année causera "de graves préjudices" à notre pays", a-t-il mis en garde, rappelant l'objectif, à court terme fixé par le ministère de réduire de 10% la consommation énergétique annuelle de l'Algérie.

Cette cérémonie a vu la signature

d'un protocole de partenariat entre l'association Sidra et l'entreprise Schlumberger, spécialisée dans les services pétroliers, qui porte sur la mise en place d'une série d'actions visant à promouvoir la préservation de l'environnement et du développement durable.

L'accord de partenariat a été paraphé entre le directeur général de Schlumberger Algérie, Kouider Kechiouche, et le président de l'association Sidra, Nacim Filali. La Cheffe de la division géoscience et digital de Schlumberger Algérie, Samira Lakahal, a précisé que la combinaison du savoir-faire de Sidra et sa contribution dans la vie sociale et les technologies de Schlumberger dans le domaine des énergies renouvelables permettront de réduire la consommation énergétique.

De son côté, la secrétaire générale de l'association, Meriem Chikrou, a affirmé l'importance pour Sidra et Schlumberger de sensibiliser les citoyens sur le changement de leurs comportements et sur l'importance de leur contribution à la lutte contre les changements climatiques.

MICRO-ENTREPRISES

Start-up: lancement de la 3e édition du programme "Algeria Startup Challenge"

La troisième édition du programme "Algeria Startup Challenge" vient d'être lancée, ont annoncé dimanche les organisateurs de cet évènement qui sera dédié cette année à l'innovation dans le secteur industriel.

Placé sous parrainage du ministre délégué en charge de l'Economie de la connaissance et des Startups, ce programme a pour objectif de "rassembler les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant en Algérie, les porteurs de projets innovants et les startups dans le but de créer les innovations de demain", explique la même source.

Après le "succès fulgurant" qu'a rencontré le programme depuis sa création en 2018 lors de ses deux dernières éditions, l'Algeria Startup Challenge revient cette année avec une nouvelle vision orientée vers l'innovation au service des industries, répondant ainsi à leurs besoins en la matière, soulignent les organisateurs.

La 3ème édition sera organisée sous l'ombrelle du Leancubator, une entreprise spécialisée dans la conception des programmes d'incubation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, et « qui mise sur le capital humain dans le développement de projets innovants, créateurs de valeurs », indique le communiqué.

L'évènement s'organise sous forme de challenges spécialisés par industrie: Foodtech Startup Challenge, Fintech Startup Challenge et GreenTech Startup Challenge, Logistics Startup Challenge.

Le premier challenge est parrainé par le comité intersectoriel "Algeria Food Security Innovation" rassemblant plusieurs ministères à savoir, la Pêche et des produits halieutiques, l'Agriculture et du développement Rural, le ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, l'Enseignement supérieur Recherche scientifique, la Formation et de l'Enseignement professionnels ainsi que le ministère de l'Industrie.

Il cible trois principaux secteurs du système alimentaire à savoir, l'agriculture intelligente, l'innovation dans l'aquaculture et la sécurité alimentaire. Concernant la Fintech Startup Challenge, il est expliqué qu'en collaboration avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de la Bourse (COSOB), ce programme cible les projets dans l'Insurtech, la Fintech ou encore la Regtech et management des risques. Quant au module GreenTech Startup Challenge, Logistics Startup Challenge, il est précisé que ce dernier compte sur la collaboration des acteurs principaux de chaque secteur, à savoir, les organismes publics et privés, le réseau national d'incubateurs et d'accélérateurs, les investisseurs et organismes d'investissement et partenaires communautaires (les clubs scientifiques et associations estudiantines).

Il est également prévu, dans le cadre cette édition 2021, l'organisation des sessions formation, de Speed Dating, des opportunités en innovation ouverte et d'autres mesures permettant une réelle prise en charge des lauréats de chaque industrie.

Un appel à projet national sera lancé "très bientôt" sur le site officiel du programme à l'attention de tout porteur de projet/ startup voulant prendre place à ce programme, selon la même source.

Arrestation d'un individu dans une affaire de possession et de vente de psychotropes à Alger



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, ont procédé à l'arrestation d'un mis en cause dans une affaire de possession et de vente de psychotropes, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services. Suite à l'intensification de patrouilles des éléments de la police à travers le territoire de compétence, un individu a été interpellé en possession

d'une plaquette de psychotropes et d'un montant de 1250 DA issu du trafic des drogues, a ajouté le communiqué. Après finalisation de la procédure légale, le prévenu a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent. Par ailleurs, la brigade de la police judiciaire de la 6^e Sûreté urbaine relevant de la circonscription administrative de Chéraga, a mis fin à l'activité d'une bande criminelle, composée de deux jeunes filles âgées de 23 et 26 ans, impliquées dans une affaire de vol dans

des magasins avec utilisation d'un véhicule. Suite à des patrouilles intensifiées à travers le territoire de compétence, les deux suspects ont été arrêtés avec récupération des objets volés dans différents magasins au niveau de différents quartiers. Après parachèvement de la procédure légale, les deux prévenues ont été présentées devant le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné leur mise en détention provisoire dans un établissement pénitentiaire.

TRAMWAY DE CONSTANTINE

Suspension temporaire du trafic entre les stations 19 Mai et Kadri Brahim (direction)



Le trafic du tramway de Constantine sera "temporairement" suspendu entre les stations 19 Mai et Kadri Brahim en raison des travaux de liaison entre les 1^{ère} et 2^{ème} tranches de l'extension de la ligne de ce moyen de transport urbain, a-t-on annoncé dimanche à la Direction de la Société d'exploitation des tramways (SETRAM). Les travaux, devant être entamés demain et qui se poursuivront jusqu'à vendredi prochain, concerneront la mise en place des lignes d'alimentation en énergie du tramway et leur raccordement aux trois (3) sous-stations d'électricité sur les parties achevées en construction, s'étendant de la station Kadri Brahim vers l'université Abdelhamid Mehri

(Constantine 2) sur une distance de 3,5 km, a expliqué à l'APS la responsable de communication de la SETRAM, Dalila Messabis. Une fois finalisés, les travaux permettront de lancer le roulage d'essai du tramway sur le tronçon pénétrant la méga cité Ali Mendjeli depuis la station Kadri Brahim qui longe la cité Nakhil jusqu'au viaduc enjambant la rue El Istiklal, a-t-elle précisé. "Parallèlement à cette opération, se dérouleront les travaux de finalisation de deux trémies, d'un pôle d'échange, six (6) stations ainsi que l'établissement de l'aménagement extérieur tout au long du parcours de ce projet vital", a fait savoir Mme Messabis. Le tramway de Constantine restera fonctionnel durant la période de

"suspension exceptionnelle" du trafic, a-t-elle rassuré, soulignant que des navettes seront assurées à partir de la station Benabdelmalek Ramdane (chef-lieu de wilaya) jusqu'à la station terminale temporaire 19 Mai, située à proximité de l'université Constantine 3 (Salah Boubnider). Pour rappel, les premiers essais techniques de la 2^e tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, sur un tronçon allant de la station de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) à celle de Chouhada (1,2 km), ont été effectués en janvier dernier en perspective de la mise en exploitation commerciale, prévue selon la Société d'exploitation des tramways (SETRAM), "au cours du premier semestre de l'année 2021".

CONSTANTINE

Convention de partenariat pour la formation de plus de 250 employés de la police

Une convention de partenariat portant formation de 254 employés de la police aux différents métiers a été signée, dimanche à Constantine, entre le secteur de la formation professionnelle et le service régional des finances et de l'équipement relevant de ce corps de sécurité, a-t-on constaté. Première du genre à l'échelle locale, la convention vise la formation des employés de la police dans des spécialités relatives au chauffage central, plomberie et gaz et électricité bâtiment, a précisé la directrice de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP) Rahima Zenati en marge du coup d'envoi de la session de formation de mars 2021 donné depuis le centre de formation professionnelle et apprentissage Salah Lebsir de la commune d'Ain Smara. Cette formation d'une durée de six (6) mois sera dispensée dans les centres de formation professionnelle des villes de Constantine, Ain Smara, El Khroub et Massinissa, et sera encadrée par des professionnels de ce secteur, a souligné la même responsable à l'occasion de cette rentrée, dont le coup d'envoi a été présidé par le wali Ahmed Abdelhafid Saci. Par ailleurs, plus de 13.200 stagiaires du secteur de la formation professionnelle ont rejoint les centres et instituts de la formation professionnelle dans la wilaya de Constantine au titre de la rentrée en cours, a indiqué la même directrice. Il s'agit de 6.313 anciens stagiaires, toute spécialités confondues et 5.171 nouveaux inscrits alors que 1.279 autres stagiaires ont rejoint les établissements privés, a encore détaillé la même responsable. Les cours destinés à ce nombre de stagiaires sont répartis sur différents types de formations dont 3.095 places pour la formation par apprentissage et environ 2.000 pour la formation résidentielle, ont ajouté les mêmes services qui ont mobilisé 400 autres places pour la femme au foyer ainsi que 300 autres pour les détenus des établissements pénitentiaires, tandis que 115 autres places ont été réservées pour la femme rurale. Le secteur de la formation professionnelle à l'échelle locale a pris toutes les dispositions nécessaires afin de garantir la réussite totale de la rentrée en cette conjoncture exceptionnelle avec notamment la mise en place d'un protocole sanitaire visant à faire face et à lutter contre la propagation de la Covid-19, à travers l'utilisation de moyens de protection et le respect de la distanciation physique, a affirmé Mme Zenati.

TINDOUF

Soutenir les artisanes pour développer l'élevage camelin et la culture de l'arganier

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis l'accent à Tindouf sur l'impératif soutien à apporter aux femmes artisanes pour le développement des filières de l'élevage camelin et la culture de l'arganier. "Des instructions ont été données aux responsables des services concernés pour soutenir et encourager les femmes à monter leurs propres micro-entreprises par le biais de l'Agence nationale de gestion du microcrédit", a affirmé Mme. Krikou à la

presse, lors de l'inspection d'ateliers et structures relevant de son département ministériel. La ministre a fait part de l'organisation prochaine, en coordination avec les Chambres de l'Agriculture et de l'Artisanat, de deux sessions de formation en matière d'élevage camelin et de développement de l'arganier en direction de la femme rurale, dans le cadre de la formation et l'accompagnement pour plus de professionnalisme dans la production. "Le ministère entend coordonner avec les différents secteurs, notamment de la forma-

tion professionnelle et de l'agriculture, pour drainer le plus grand nombre de femmes aux diverses activités offertes dans la région, en vue de concrétiser le programme sectoriel au titre de la stratégie de l'Etat visant l'implication des catégories vulnérables dans la vie socioprofessionnelle", a soutenu Mme. Krikou. S'agissant de la participation de la femme aux prochaines échéances électorales, la ministre a fait savoir qu' "il existe une forte volonté politique de l'Etat algérien pour impliquer pleinement la femme dans

les différentes échéances électorales par souci d'assurer la parité des genres dans les postes de responsabilité et d'emploi". Après avoir inspecté le centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux à la cité Slimane Amirat de Tindouf, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sur le programme national d'encouragement de la femme au foyer à s'impliquer dans le processus de production nationale.

BISKRA

Journées d'information sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne de Boussaâda

Des journées d'information sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne chahid Achour Mustapha de Boussaâda (M'Sila), relevant de la 1ère Région militaire, ont été ouvertes dimanche à la Maison de la culture "Ahmed Reda Houhou" à Biskra. Au cours de la cérémonie d'ouverture de cet événement, le commandant de la base aérienne chahid Ahmed Abidli de Biskra, le général Sid Ahmed Djillali qui s'exprimait au nom du commandant de la 4e région militaire, a affirmé que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant "le renforcement des liens entre l'armée et le peuple et l'ouverture de l'institution militaire sur le public". Il a également relevé que ces journées d'information visent à "mettre en avant le niveau élevé de ce corps d'armée notamment l'importance que cette Ecole spécialisée dans la formation des ressources humaines et sa contribution dans la préservation de la souveraineté nationale". Cette manifestation permettra au public de



visiter les différents ateliers ouverts dans le hall de la Maison de la culture et de se familiariser avec ce corps d'armée à travers des expositions de photographies et la présentation des diverses missions de ses unités, en plus de la projection de documentaires sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne, les étapes de formation nécessaires aux stagiaires pour être opérationnels sur le terrain, ainsi que les conditions requises pour rejoindre ce corps d'armée. Les visiteurs auront

également l'occasion de connaître les équipements et l'artillerie utilisés par les éléments de ce corps d'arme dans le cadre de leur mission, et ce, à travers des ateliers ouverts au niveau de la Place de la liberté et les explications fournies par des officiers et des cadres de l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne. Ces journées d'information, organisées par le Commandement des forces terrestres, se poursuivront jusqu'à mardi prochain (30 mars).

BEJAIA

Des demandeurs de logements protestent suite à l'affichage de listes d'attribution de logements sociaux

Des demandeurs de logements à Bejaia ont protesté suite à l'affichage, ces dernières heures, des listes d'attribution de logements sociaux dans plusieurs localités, dont ils ne figurent pas, a-t-on appris de diverses sources. Les protestataires ont procédé à la fermeture de tous axes routiers majeurs de la wilaya de Bejaia. La RN 09 (Bejaia-Sétif) s'est vue obstruée à hauteur du tunnel d'Aokas, à 20 km à l'est du chef-lieu, par des manifestants réclamant "le retrait" de la liste adoptée par la commission de daïra et qui comporte 121 attributaires. La même protestation, à valu dans les mêmes formes, à Amizour, plus précisément à hauteur du lieudit "Les Eucalyptus", ou un groupe de personnes a re-

couru à la fermeture d'un tronçon de la RN75, reliant Bejaia à Sétif par le flanc Sud-est, créant, soudainement un embouteillage inextricable sur la voie. La liste des bénéficiaires de logements, composée de 392 patronymes, a fait sortir de leurs gonds la grande foule, sitôt affichée en effet. Le cas a valu aussi à Melbou, à 25 km à l'est de Bejaia, ou un groupe d'habitants de la localité de Boulzazene a adopté ce procédé pour obstruer la RN 43, reliant Bejaia à Jijel, réclamant notamment la récupération des parcelles de terre longeant le littoral, notamment celles situées dans la zone du lieudit "Tagherloucht", qui, à leurs yeux, "ont été squattées ou indûment attribuées", ont-ils indiqué par téléphone à l'APS. A l'ouest,

c'est la RN 26, reliant Bejaia à Bouira et par extension Alger, qui en a fait les frais. Des habitants du village de Remila, en face de l'usine Inditex éponyme, qui ont fermé le tronçon mitoyen à leurs habitations, demandant notamment qu'on réhabilite leurs demeures et qu'on les fasse transférer vers des logements plus décentes. En début d'après-midi, la route a été cependant rouverte à la circulation. Ces montées au créneau diverses et leur simultanéité ont littéralement paralysé la circulation dans la wilaya, induisant des désagréments multiples aux usagers dont beaucoup, ont été empêchés de rejoindre leurs postes de travail à l'heure voulue.

MOSTAGANEM

Mise en service de trois projets de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel dans les zones d'ombre

Trois projets de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel ont été mis en service, dimanche à Mostaganem, au profit des zones d'ombre, par le Président directeur général du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras. M. Chahar a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel du village Tafeska dans la commune de Sidi Ali, dont le coût global est de 14 millions de dinars, dans le cadre d'un cofinancement entre la wilaya de Mostaganem et Sonelgaz. Ce village de près de 300 familles a bénéficié d'un second projet pour l'amélioration du service public de l'électricité pour un coût de 3 millions DA, selon

les explications fournies par les responsables du secteur. Le Pdg de Sonelgaz a sommé les responsables locaux d'augmenter le taux de raccordement au gaz naturel au niveau de la wilaya, qui ne dépasse pas 43%, inférieur au taux national qui est de l'ordre de 65%. Les réseaux de gaz naturel concernent 29 communes sur un total de 32 collectivités que compte la wilaya de Mostaganem, a-t-on indiqué. Au village de Belhadri commune d'Aïn Tédélès, un réseau électrique a été mis en service pour l'alimentation de cette zone qui compte 35 familles, pour un coût de 5,3 millions de dinars. Ces projets entrent dans le cadre du programme

de wilaya pour la prise en charge des zones d'ombre, visant à raccorder 2.205 familles au réseau de gaz naturel (138 millions DA) et 2.307 foyers au réseau électrique (291 millions DA), respectivement au niveau de 50 et 38 villages. Auparavant, M. Boulakhras a supervisé la rentrée de la formation professionnelle de la session de mars 2021 au centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Mokhtari Benchaâ" de la commune de Mostaganem et a inspecté le groupe industriel Sidi Bendehiba spécialisé dans la production de câbles électriques et de lampes à économie d'énergie dans la commune de Mesra.

OUARGLA

Trois spécialités pour la formation de la femme au foyer dans les zones d'ombre

Trois spécialités sont retenues pour la formation de plus de 120 femmes au foyer dans les zones d'ombre de la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la session de mars 2021 qui a débuté dimanche, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. Ces spécialités sont destinées à la formation de la femme au foyer dans les zones de Oglet-Larbaa, Ghers-Boughoufala et Debbiche (Daïra de N'goussa), Hassi-Bekra et Hassi-Khouldet (daïra de Hassi-Messaoud), la localité de Mohamed Bounegab (daïra de Taïbet) et la zone de Dzioua (daïra d'El-Hedjira), a-t-on précisé. Les bénéficiaires seront formés dans les spécialités de coiffure-séchage, pâtisserie, couture et confection, a ajouté la source. La session de formation professionnelle de mars 2021 concerne un effectif de 6.628 nouveaux stagiaires (4.075 pour la wilaya d'Ouargla et 2.553 pour celle de Touggourt) qui s'ajouteront aux 5.305 stagiaires qui sont déjà en formation, soit un effectif total de 11.953 stagiaires, a-t-on fait savoir. Ils sont répartis sur les différents modes de formation, à savoir la formation résidentielle, l'apprentissage, la formation passerelle, les cours du soir, la formation qualifiante et la formation de la femme au foyer. Le secteur dispose, dans la wilaya d'Ouargla, de vingt (20) centres de formation professionnelle et d'apprentissage, cinq (5) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, ainsi qu'un (1) institut de formation et d'enseignement professionnels, spécialisé dans le génie-pédagogique et la formation et le perfectionnement des cadres. Il compte aussi un institut d'enseignement professionnel, une annexe du centre national de formation et d'enseignement professionnels à distance et 18 établissements privés agréés.

BLIDA

Vers le lancement d'un plan de tri des déchets ménagers

Un plan de tri des déchets ménagers visant la facilitation de leur recyclage et la réduction des quantités transférées vers les centres d'enfouissement technique (CET), dont la majorité a atteint le stade de saturation, sera prochainement lancé par la direction de l'Environnement de la wilaya de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur Wahid Tchachi. "Nos services préparent le lancement d'un plan de tri des déchets ménagers qui permettra de réduire le volume des déchets transférés vers les CET, dont la majorité affichent un taux de remplissage de plus de 90%", a-t-il indiqué à l'APS, en relevant la difficulté de créer d'autres structures similaires (CET), à cause du déficit en foncier et des oppositions des citoyens, notamment". La mise en œuvre de ce plan concernera, dans sa première étape, les sites fermés dont les centres de la formation professionnelle, les universités "Saad Dahleb" (Est) et "Ali Lounici" (Ouest), les résidences universitaires et les établissements scolaires et sécuritaires, dont ceux de l'Armée nationale populaire (ANP), avant sa généralisation aux quartiers d'habitations", a souligné le même responsable. Il a expliqué le choix de ces établissements pour la mise en œuvre de la première étape de ce plan, par le "volume considérable de déchets recyclables qu'ils produisent, dont les bouteilles en plastique, le papier, le carton, et le pain". Lesquels (déchets) seront transférés, a-t-il dit, "vers l'entreprise de wilaya de gestion des CET en vue de leur recyclage et revente en tant que matières premières, au profit de nombreuses entreprises industrielles, en vertu d'une convention signée avec elles", a-t-il fait savoir.

TINDOUF

Soutien aux artisanes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis l'accent hier à Tindouf sur l'impératif soutien à apporter aux femmes artisanes pour le développement des filières de l'élevage camelin et la culture de l'arganier.

« Des instructions ont été données aux responsables des services concernés pour soutenir et encourager les femmes à monter leurs propres micro-entreprises par le biais de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit », a affirmé Mme. Krikou à la presse, lors de l'inspection d'ateliers et structures relevant de son département ministériel.

La ministre a fait part de l'organisation prochaine, en coordination avec les Chambres de l'Agriculture et de l'Artisanat, de deux sessions de formation en matière d'élevage camelin et de développement de l'arganier en direction de la femme rurale, dans le cadre de la formation et l'accompagnement pour plus de professionnalisme dans la production.

« Le ministère entend coordonner avec les différents secteurs, notamment de la formation professionnelle et de l'agriculture, pour drainer le plus grand nombre de femmes aux diverses activités offertes dans



la région, en vue de concrétiser le programme sectoriel au titre de la stratégie de l'Etat visant l'implication des catégories vulnérables dans la vie socioprofessionnelle", a soutenu Mme. Krikou.

S'agissant de la participation de la femme aux prochaines échéances électorales, la ministre a fait savoir qu'"il existe une forte volonté politique de l'Etat algérien pour impliquer pleinement la femme dans les

différentes échéances électorales par souci d'assurer la parité des genres dans les postes de responsabilité et d'emploi".

Après avoir inspecté le centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux à la cité Slimane Amirat de Tindouf, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sur le programme national

d'encouragement de la femme au foyer à s'impliquer dans le processus de production nationale.

Elle s'est également enquis, au niveau d'une exploitation agricole dans la zone de Sidi-Abdallah, de projets réussis de bénéficiaires de microcrédits, spécialisés dans l'extraction traditionnelle de l'huile d'arganier et dans l'élevage camelin, avant de se rendre à la maison de la culture Abdelhamid Mehri et visiter deux ateliers de formation de femmes dans la culture de l'arganier et l'extraction de son huile. Kaoutar Krikou a procédé également, lors de la visite d'une exposition sur l'ANGEM et le programme de la famille productrice, à la remise de cinq (5) aides financières à des bénéficiaires (femmes), avant de suivre un bilan concernant le dispositif du micro-crédit faisant état du soutien et financement de 2005 à fin 2020, de 10.936 femmes dans la wilaya de Tindouf.

La ministre avait amorcé sa tournée dans la wilaya de Tindouf par une visite à la veuve du défunt Moudjahid Radjae Cheikh, à la cité Ennahda à Tindouf, avant d'animer une émission radiophonique sur les activités du secteur.

ILLIZI

Sonatrach contribue au traitement de 390 bassins pétroliers

La Société nationale des hydrocarbures Sonatrach a contribué au traitement de 390 bassins pétroliers dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre des démarches visant à protéger l'environnement et réduire la pollution industrielle, a indiqué dimanche la compagnie.

"Dans le cadre de la convention signée entre la Sonatrach et les sociétés privées de raffinage et de traitement des bassins, la Sonatrach a procédé, en collaboration avec la commission de wilaya de contrôle des installations classées dans le territoire de la wilaya d'Illizi, au traitement environnemental de 390 bassins pétroliers sur un total de 497 bassins recensés à travers le territoire de la wilaya", a précisé la société dans un post publié sur sa page Facebook. Les 117 bassins seront définitivement traités d'ici la fin de l'année en cours, ajoute la société.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre



de "la contribution permanente et continue de la société Sonatrach à la protection de l'environnement de toutes ses installations industrielles à travers le territoire national", indique-t-on de même source.

Le Président directeur général de la

Sonatrach, Toufik Hakkar a récemment signé la Déclaration générale de la politique hygiène, sécurité et environnement (HSE) de l'entreprise, confortant sa volonté de tout mettre en œuvre pour atteindre les meilleurs standards dans ces domaines".

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Raccordement au gaz de ville dans plusieurs régions

Dans le cadre du développement des régions rurales, l'Etat continue de doter les villages et quartiers en gaz de ville. Plusieurs opérations de raccordement ont été ainsi enregistrées dans plusieurs régions du pays, annoncent les responsables. C'est ainsi que trois projets de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel ont été mis en service, dimanche à Mostaganem, au profit des zones d'ombre, par le Président directeur général du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras. Ce dernier a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel du village Tafeska dans la commune de Sidi Ali, dont le coût global est de 14 millions de dinars, dans le cadre d'un cofinancement entre la wilaya de Mostaganem et Sonelgaz. Ce village de près de 300 familles a bénéficié d'un second projet pour l'amélioration du service public de l'électricité pour un coût de 3 millions DA, selon les explications fournies par les responsables du secteur. A Boumerdès, un projet de raccordement de 3.500 foyers de régions recu-

lées, dont des zones d'ombre, au réseau de gaz naturel, a été lancé en réalisation a annoncé Yahia Yahiatene, le wali. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection de nombreux projets de développement à travers la wilaya, le chef de l'exécutif local a indiqué que ce projet de raccordement « s'inscrit dans le cadre du programme de développement complémentaire du secteur pour l'exercice 2021, visant le raccordement de 10.000 foyers au réseau de gaz », a-t-il signalé. La « réception de ce projet à la fin de l'année en cours, permettra de porter le taux de couverture de la wilaya, en gaz naturel à près de 99%, contre 92 % actuellement », a-t-il fait savoir. A Ghardaïa, ce sont les travaux de reconversion du réseau de distribution de gaz de la ville de Guerrara du propane au gaz naturel qui seront achevés avant le mois de juin prochain, a-t-on appris dimanche auprès de la société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Lancé en juillet 2018 pour un coût de 94 millions DA, ce projet

de reconversion de l'ensemble du réseau de distribution de gaz de Guerrara, a nécessité pour sa première phase la réalisation d'un réseau de transport de gaz naturel de haute pression (70 bars) sur un linéaire de 50,7 km et d'un poste de détente et de distribution publique d'une capacité de 15.000 M3/heure, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de la SADEG, Yahia Abbas. Pour la deuxième phase du projet, un réseau de distribution de plus de 14 km de basse pression (04 bars) a été réalisé avant que ce projet ne connaisse un répit, suite à la crise sanitaire de la Covid-19 et l'entrée en vigueur du confinement dans les différentes wilayas du pays et la fermeture des frontières qui a engendrée une rareté de matériel nécessaire pour la reconversion, a-t-on expliqué. Le raccordement au réseau de gaz naturel fait partie des projets prioritaires dans le développement des zones d'ombre. Cela concerne essentiellement les localités rurales.

S. Sadia

BATNA

235 postes pédagogiques réservés aux zones d'ombre

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Batna a réservé 235 postes pédagogiques au profit des zones d'ombre, au titre de l'actuelle session de formation, a révélé dimanche le chef service de la formation continue et coopération de cette direction, Hacène Benafia. Il s'agit de 145 postes pédagogiques dans la formation qualifiante et 90 postes relatifs au diplôme de compétence professionnelle dans plusieurs spécialités comme la couture, l'agriculture, la pâtisserie traditionnelle et autres métiers, a précisé le même responsable à l'APS en marge de l'ouverture de la nouvelle rentrée professionnelle (session mars 2021). Plusieurs zones enclavées ont bénéficié de ces postes, à l'instar des communes de Kimmel, Ouled Fadel, Zana El Beida, Ouled Sellam, Chir (chef lieu de commune et le village Nouadar), Theniet El Abed (villages Hidousse et Theniet El Khachba), Bouzina (localité de Thagoust), Seriana (village Ouestili Imerzougène) et Tigherghar (localité Oughanime), selon la même source qui a précisé que la formation des stagiaires de ces régions s'inscrivant dans le cadre de la formation en milieu rural, aura lieu en collaboration avec les maisons de jeunes et certaines infrastructures relevant des communes. Une convention sera conclue "dans les prochains jours" avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) pour l'exploitation de toutes ses infrastructures en vue d'ouvrir des annexes déléguées en collaboration avec les associations qui gèrent partiellement ces infrastructures, au profit des jeunes désireux bénéficiant d'une formation dans ces régions, a-t-on indiqué. Le nombre des nouveaux inscrits à travers les différents centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels a atteint au cours de l'actuelle session, selon les précisions fournies au wali, Toufik Mezhoud, qui a procédé à l'ouverture de cette session de formation, 9.166 inscrits pour 6.409 postes pédagogiques ouverts. Le chef de l'exécutif local a appelé, à cette occasion, les nouveaux stagiaires à "saisir la période de formation pour tirer le maximum de connaissances et expériences devant les servir durant leur vie professionnelle".

Don de sang : La collecte a régressé de 13% en 2020 à cause de la crise sanitaire de Covid-19

La collecte de sang a connu une régression de 13 % l'année dernière par rapport à 2019, à cause de la crise sanitaire du coronavirus, indique, dimanche, un communiqué de l'Agence nationale du sang (ANS), qui a collecté près de 569.000 poches de sang en 2020. La même source souligne que le bilan de l'activité transfusionnelle de l'ANS pour l'année 2020 fait état de près de 569.000 poches de sang collectées au niveau des 240 structures fonctionnelles de transfusion sanguine dans tout le pays, enregistrant une régression de 13 % par rapport à 2019, liée notamment à la crise sanitaire de Covid-19. L'Agence note, toutefois, avoir enregistré un nombre de 675.000 candidats qui se sont présentés pour un don de sang, dont 16 % ont été ajournés durant la même période. L'ANS souligne dans le même communiqué, que les collectes réalisées en site fixe au cours de l'année 2020, repré-



sentent les trois-quarts des collectes, avec 62% de dons bénévoles, dont 40% occasionnels et 22% réguliers, tandis qu'un taux de 38% concerne des dons de compensation.

Journée maghrébine de

don de sang

A l'instar des pays maghrébins, l'Algérie célèbre le 30 mars, Journée maghrébine de don de sang. "Pour cette 16e édition, l'ANS en coordination avec les directions de la santé et de la population à travers les structures de transfu-

sion sanguine et en partenariat avec la Fédération algérienne des donneurs de sang et le mouvement associatif, organise différentes manifestations à travers le territoire national", souligne le même communiqué. Des journées de sensibilisation, de collecte de sang et des cérémonies honorifiques au profit des donateurs de sang", seront organisées. Cette journée placée sous le haut patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, sous le thème : "un grand merci pour votre don de sang", sera organisée avec l'implication "étroite" de nombreux partenaires à l'instar du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs "à travers la promotion du don de sang lors des prêches", la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), Sonelgaz, Algérie Télécom (AT), l'opérateur public de téléphonie Mobilis et le Contrôle technique de la construction (CTC), ajoute la même source.

En outre, plusieurs administrations et des entreprises publiques et privées, note le même communiqué, sont engagées dans la célébration la journée maghrébine du don de sang, et ce, "jusqu'à la veille du mois sacré afin d'assurer la disponibilité du sang à l'approche du Ramadan". La journée maghrébine du don de sang a pour objectif de "sensibiliser davantage nos concitoyens quant à l'importance du don de sang pour répondre aux besoins des services de soins des établissements de santé en garantissant un approvisionnement sûr, suffisant et durable en produits sanguins", lit-on encore dans le communiqué de l'ANS. Il s'agit aussi, de faire de cette journée instituée en mai 2006, en vue de renforcer les relations de coopération entre les pays du Maghreb dans le domaine de la transfusion sanguine, une occasion de "rendre un vibrant hommage à tous les donateurs de sang bénévoles.

COVID-19

La pandémie a fait 2.777.761 décès dans le monde



La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait 2.777.761 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles dimanche. Plus de 126.622.220 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de samedi, 9.829 nouveaux décès et 576.385 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 3.438 nouveaux

morts, les Etats-Unis (761) et le Mexique (567). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 548.828 décès pour 30.218.688 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 310.550 morts et 12.490.362 cas, le Mexique avec 201.429 morts (2.224.767 cas), l'Inde avec 161.552 morts (11.971.624 cas), et le Royaume-Uni avec 126.573 morts (4.329.180 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 242 décès pour 100.000 habitants, suivi par la

Hongrie (204), le Monténégro (198), la Belgique (197) et la Slovaquie (193). L'Europe totalisait dimanche à 10H00 GMT 943.355 décès pour 42.914.305 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 767.568 décès (24.382.782 cas), les Etats-Unis et le Canada 571.678 décès (31.178.827 cas), l'Asie 269.736 décès (17.552.490 cas), le Moyen-Orient 112.735 décès (6.381.927 cas), l'Afrique 111.713 décès (4.175.758 cas), et l'Océanie 976 décès (36.135 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Vaccination contre la Covid-19

L'Europe voit "la lumière au bout du tunnel"



L'accélération des livraisons de vaccins permet à l'Europe de voir "la lumière au bout du tunnel", en dépit de la troisième vague de Covid-19 qui déferle sur l'Europe, a affirmé dimanche le commissaire européen Thierry Breton. "Nous avons maintenant 52 usines qui travaillent 24 heures sur 24, sept jours sur sept en Europe pour produire" des vaccins contre la Covid-19, a souligné le commissaire européen au Marché intérieur, chargé de suivre la fabrication de vaccins, auprès du Grand jury RTL-Le Figaro-LCI. "On a la capacité de produire et de livrer pour nos concitoyens européens les 360 millions de doses prévues à la fin du deuxième trimestre et les 420 millions qui sont nécessaires (...) pour commencer à parler de cette immunité collective et l'atteindre" mi-juillet, a ajouté M. Breton. Il avait déjà soutenu la semaine dernière que l'Europe pouvait atteindre l'immunité collective au 14 juillet. "La lumière au bout du tunnel, on la voit", a-t-il affirmé, estimant qu'"il fallait encore quelques semaines pour qu'on limite la propagation du virus et qu'en même temps on vaccine très significativement". "Il va falloir effectivement passer à la vitesse supérieure, mais maintenant on sait qu'on va pouvoir le faire" sur le plan industriel, a-t-il insisté. S'agissant des livraisons du vaccin AstraZeneca, au coeur d'un vif différend entre Bruxelles et Londres, Thierry Breton a répété la position de la Commission: "Tant qu'AstraZeneca n'aura pas rempli ses obligations vis-à-vis de l'UE, tout ce qui est fabriqué sur le sol européen est destiné aux Européens." L'UE soupçonne le laboratoire suédo-britannique d'avantager le Royaume-Uni au détriment des Vingt-Sept. "Les Britanniques sont incapables de mener la politique vaccinale seuls", a aussi relevé M. Breton. "La Grande-Bretagne n'a dû produire aujourd'hui que 10 millions de vaccins. On a livré 20 millions de doses pour aider les Britanniques. Ils sont totalement dépendants de nous", a-t-il poursuivi, estimant que le gouvernement de Boris Johnson faisait face à un "problème" de stocks pour l'administration de la deuxième dose aux Britanniques qui ont déjà reçu la première.

Ces défauts du dirigeant qui agacent

Certains dirigeants ont des manies qui peuvent agacer leurs salariés jusqu'à les inciter à quitter l'entreprise. Si certaines sont supportables, d'autres le sont moins. Zoom sur ces actions ou réactions qu'il vous faut contrôler si vous ne voulez pas augmenter le turn-over dans votre entreprise.

Les chefs d'entreprise colériques

S'il y a bien quelque chose à faire c'est essayer de contrôler vos pulsions même quand votre salarié a fait une énorme bourde. N'oubliez pas que la colère laisse des traces et que passer vos nerfs sur votre collaborateur ne changera pas grand-chose et risque de créer des tensions. Hurler n'a jamais résolu un problème alors autant essayer de vous maîtriser même quand la moutarde vous monte au nez. Relativisez les erreurs de celui-ci au regard de tout ce qu'il apporte à l'entreprise et n'oubliez pas que personne n'est parfait. Prenez le temps de réfléchir à trois fois avant de vous énerver et avant d'entrer dans une colère noire, allez vous détendre quelques minutes. Il existe des techniques pour vous calmer alors mettez-les en œuvre. Evitez tant que possible de le faire également avec vos associés devant vos collaborateurs. Il ne s'agit pas de montrer une dissension dans l'équipe de direction.

Ceux trop rigides

Certains chefs d'entreprise estiment qu'il faut totalement dissocier la vie privée et la vie professionnelle. Si on doit essayer tant que possible que l'une et l'autre n'interfère pas, cela n'est pas toujours possible. La rigidité excessive notamment sur les horaires ou la présence alors que ce n'est pas forcément nécessaire ne demeure pas une solution qui marche dans un monde où les deux vies semblent se confondre de plus en plus. Avec l'apparition des téléphones portables et des nouveaux moyens de communication à distance la frontière s'est profondément estompée et il n'est pas rare que les salariés ramènent du travail à la maison. Un peu d'empathie ne fait pas de mal et vous pouvez par exemple comprendre qu'une grève ou encore un enfant malade entraîne des conséquences et qu'offrir une certaine de flexibilité pour faciliter la vie des salariés.

Les dirigeants qui s'attribuent le succès

Quand une entreprise réussit, certains dirigeants ont tendance à prendre le melon comme le veut l'expression. Plus elle grandit, plus l'égo peut devenir démesuré. Heureusement cela n'est que très peu souvent le cas mais il faut bien prendre en compte que si l'entreprise grandit c'est bien parce qu'il y a une équipe pour répondre à la demande. Seul, on va peut-être vite mais nombreux on va loin. Si le chef d'entreprise peut avoir pris le melon et s'attribuer tous les succès, il doit bien comprendre que la valorisation demeure essentielle. Il faut attribuer les mérites à ceux à qui ils reviennent et pas seulement à soi. La reconnaissance joue un rôle essentiel dans la motivation des équipes.

Ceux qui ne sont pas exemplaires

L'un des rôles du chef d'entreprise est de montrer l'exemple. Si la réussite peut entraîner le fait que le dirigeant n'ait plus forcément besoin de faire 100 heures par semaine, il se doit quand même de montrer l'exemple. Personne n'a envie de se donner à fond pour quelqu'un qui ne fait pas sa part du travail. L'exemplarité joue un rôle fondamental qu'il ne faut pas négliger alors

si vous avez tendance à arriver en retard ou encore à partir tôt, sachez que vous ne pourrez demander à vos collaborateurs des efforts que dans la limite où vous êtes prêt à en faire vous-même. Votre comportement traduit celui que vous attendez de vos collaborateurs qui vous imiteront. Vous avez peut-être fait des efforts colossaux aux débuts de l'entreprise mais cela ne vous exempt pas de montrer l'exemple.

Les indisponibles

Il existe une catégorie de dirigeants qu'il est très difficile de contacter et qui a du mal à prendre des décisions. Cette attitude peut rapidement nuire à la productivité des collaborateurs surtout s'ils doivent attendre des réponses pour se lancer dans l'action. Dans le cas d'une bonne délégation tout se passe bien mais dans le cas inverse, le dirigeant qui ne sait pas être disponible peut nuire à la bonne marche de l'entreprise. Apprenez à déléguer et à laisser de la marge de manœuvre à vos salariés si vous n'avez pas le temps de tout traiter ou que vous ne pouvez vous rendre disponible. L'organisation doit être fluide et vous ne pouvez pas être le rouage qui bloque l'avancée de l'organisation.

Les Big brothers

Si certains dirigeants ont trop tendance à laisser d'espace à des salariés, l'inverse est également vrai. C'est oublier qu'il n'est jamais agréable d'avoir quelqu'un derrière son dos et que cela ne contribue nullement à la productivité ni à la motivation que de regarder chaque action des salariés. A trop vouloir surveiller vos salariés vous risquez de vous mettre en danger juridiquement mais pas seulement : vous avez des chances de créer du présentisme. A défaut, vous risquez de perdre un temps considérable à regarder chaque action et de devenir une véritable boule de nerf. Les métiers d'aujourd'hui impliquent également de s'aérer l'esprit afin souvent de s'ouvrir à la créativité alors laissez de l'espace à vos collaborateurs pour qu'ils puissent se ressourcer et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les douteux

On ne sait pas trop des fois s'ils font des blagues ou s'ils sont sérieux. Parfois ils sortent des choses de mauvais goût et on ne sait pas trop comment réagir. Certains comportements sont même à la limite... Les douteux ne le font parfois pas exprès mais devraient travailler sur le type d'humour qu'ils emploient afin de ne pas créer des réactions. Le seul problème, c'est que parfois ils n'en ont même pas conscience. Si vous ne savez pas si vous faites partie de cette catégorie, peut-être devriez-vous demander l'avis à vos salariés.

Les bling bling

Pour terminer cette liste bien qu'il y ait bien d'autres comportements qui peuvent agacer, ceux qui montrent trop leur richesse et qui pourtant paient mal font partie des plus détestés. Il s'agit de ceux qui ont tendance à optimiser les coûts afin de s'enrichir sans prendre en compte que si l'entreprise grandit et génère autant, c'est bien grâce à l'ensemble des collaborateurs. Rien n'empêche de se faire plaisir mais il faut tout de même proportionner. A défaut, vous risquez de créer de la jalousie. Certains d'entre eux, n'hésitent pas à l'exprimer dans les réunions annuelles. Bravo ! Vous m'avez rapporté X millions DA. Une attitude qu'il faudra à tout prix rectifier car ce n'est pas pour vous enrichir qu'ils travaillent pour vous et se motiveront à donner le meilleur d'eux-mêmes.

COVID19/INDE

Plus de 62 000 cas, le pic le plus élevé depuis cinq mois

L'Inde a enregistré 62.714 nouveaux cas d'infection au Covid-19 au cours des dernières 24 heures, soit le bilan quotidien le plus élevé depuis plus de cinq mois, selon les données du ministère de la Santé. Les nouvelles infections ont porté le total des contaminations dans le pays à environ 12 millions de cas dont plus de 161.000 décès, précise la même source. La recrudescence des cas de Covid-19 a été signalée notamment au Maharashtra qui abrite la capitale économique Bombay, mais aussi au Kerala, Punjab, Karnataka, Gujarat, Tamil Nadu et Madhya Pradesh. Plusieurs mesures ont été prises pour lutter contre le pic soudain des cas surtout au Maharashtra qui a réimposé un couvre-feu sanitaire nocturne et interdit



les rassemblements politiques et religieux à partir de ce dimanche après avoir enregistré samedi plus 36.000. Selon des médias, de nombreux Indiens ont commencé à critiquer la lenteur de la campagne de vaccination alors que seule une fraction de la population du pays a été vaccinée. Sur les

1,3 milliard d'habitants, près de 60 millions de personnes ont été vaccinées alors que des responsables du ministère de la Santé ont déclaré que le gouvernement avait décidé de se concentrer sur son programme de vaccination domestique à la suite d'un pic de cas de COVID-19 et qu'il n'y aura pas d'expansion immédiate des exportations de vaccins. L'Inde a fourni jusqu'à présent 61 millions de doses de vaccin à pas moins de 77 pays dans le cadre à la fois de subventions et d'accords commerciaux. Le pays de 1,3 milliard d'habitants qui aspire à vacciner plus de 300 millions d'habitants d'ici août prochain a annoncé récemment que la vaccination sera ouverte d'ici le 1er avril aux personnes âgées de plus de 45 ans.

LIBYE

Une fuite de pétrole maîtrisée à proximité d'un champ pétrolier dans le nord

La compagnie pétrolière libyenne (NOC) a déclaré, dimanche, que ses équipes avaient maîtrisé une fuite de pétrole à proximité du champ pétrolier El Dahra, dans le nord du pays.

La Société a déclaré dans une publication sur sa page officielle "Facebook" que la fuite s'était produite dans l'un des pipelines du champ pétrolier d'Al-Dahra. "Les équipes techniques ont pu

achever les opérations et réparer la fuite", a ajouté la NOC. Le champ d'Al-Dahra est l'un des plus anciens champs pétroliers de Libye.

TUNISIE

Près de 82.000 tonnes de dattes exportées depuis le 1er octobre

Les expéditions de dattes en Tunisie ont atteint 81.800 tonnes pour des recettes de 535,8 millions de dinars tunisiens (196 millions dollars) depuis le début de la saison 2020/2021, le 1er octobre dernier, ont rapporté dimanche des médias locaux. Cette enveloppe marque une baisse de 3,7 % comparativement à l'année dernière à la même période (556,6 millions de dinars). D'après le directeur

général du groupement tunisien interprofessionnel des dattes (GID), Samir Ben Slimane, les ventes ont souffert de la baisse des prix liée à la concurrence exacerbée et de la réticence des importateurs face à l'incertitude liée à la pandémie de coronavirus. En raison de cette situation, le pays n'a pas profité sur le plan financier, de l'augmentation du volume de ses envois sur la période (+1,8 %). Le Maroc

est resté le principal marché d'exportation du pays avec 20.700 tonnes, suivi par l'Italie (6.700 tonnes), la France (6.400 tonnes) et l'Allemagne (5.900 tonnes). En 2020/2021, le pays table sur une production de 335.000 tonnes de dattes. La filière rapporte 15% du total de devises pour le secteur agricole arrivant ainsi en deuxième position derrière l'huile d'olive. A.M

COVID-19

Plus de 100 millions de doses de vaccin administrées

Plus de 100 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 ont été administrées dans toute la Chine samedi, a indiqué dimanche le mécanisme conjoint de prévention et de contrôle du

COVID-19 du Conseil des Affaires d'Etat. Selon les données publiées dimanche par la Commission nationale de la santé, le nombre total de doses de vaccin contre le COVID-19 administrées à l'échelle nationale a atteint 102,42 millions. La Chine a connu une augmentation quotidienne de plus de trois millions de doses depuis que le pays a initié son rapport de vaccination quotidien le 24 mars.

BRÉSIL

Bolsonaro condamné à indemniser une journaliste

Le président brésilien Jair Bolsonaro a été condamné à indemniser la journaliste Patricia Campos Mello pour préjudice moral en raison de propos machistes et dégradants à son encontre, a-t-on indiqué samedi de source judiciaire. Selon le jugement en première instance d'un tribunal de Sao Paulo, le chef de l'Etat devra verser 20.000 réais (environ 3.000 euros) à cette journaliste du quotidien Folha De S. Paulo, un des plus respectés du

Brésil. Il peut encore faire appel de cette condamnation. La magistrate chargée du dossier a jugé dans sa sentence datant du 16 mars que le président d'extrême droite avait "porté atteinte à l'honneur de la plaignante, causant un préjudice moral". Les faits remontent à février 2020, quand M. Bolsonaro avait insinué que la journaliste avait tenté d'obtenir un scoop contre lui en échange de faveurs sexuelles avec sa source. Patricia Campos Mello est l'auteure d'arti-

cles d'investigation sur une organisation qui a diffusé de fausses nouvelles via la messagerie WhatsApp contre le Parti des travailleurs (PT, gauche) pendant la campagne présidentielle de 2018, finalement remportée par Jair Bolsonaro. Le 21 janvier, elle avait déjà obtenu une victoire judiciaire contre la famille du président brésilien, avec la condamnation d'un de ses fils, le député Eduardo Bolsonaro, à une amende de 30.000 réais, également pour préjudice moral.

COVID-19/AFRIQUE

près de 4,17 millions de cas enregistrés (CDC) ADDIS

Le nombre des cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19) en Afrique a atteint 4.167.350 samedi soir, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). L'agence de santé spécialisée de l'Union africaine a déclaré que le nombre de décès liés à la Covid-19 s'élevait à 111.561, tandis que 3.735.535 patients à travers le continent ont été guéris. L'Afrique du Sud est en tête des pays africains qui comptent le plus grand nombre de cas, a ajouté le CDC. En termes de nombre de cas, l'Afrique australe est la région du continent la plus affectée, tandis que l'Afrique centrale est la moins touchée, selon l'agence. Les pays africains ont reçu jusqu'à présent plus de 26 millions de doses de vaccins anti-Covid, à la fois par le biais de l'initiative COVAX et d'accords bilatéraux hors COVAX.

VACCINS

"Des livraisons importantes" en France la semaine prochaine, selon le gouvernement

La France attend "des livraisons importantes la semaine prochaine" de près de 3 millions de doses de vaccin contre le Covid-19, a déclaré samedi la ministre déléguée à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher. "Nous attendons des livraisons importantes la semaine prochaine: près de 3 millions de doses vont arriver en France qui sont confirmées par les différents laboratoires", a-t-elle indiqué sur Europe1. "Cela nous permet de confirmer l'objectif de 30 millions de Français vaccinés à la fin du mois de juin", a-t-elle ajouté. Les livraisons se situent "entre 2,5 millions et 3 millions de doses, avec une montée progressive jusqu'à près de 4 millions de doses fin avril, début mai", a-t-elle précisé. La ministre a expliqué que l'essentiel des livraisons reposait sur l'apport du vaccin BioNTech-Pfizer avec "près de 2 millions de doses à partir de la semaine du 5 avril". "Ils ont toujours été au rendez-vous".

EARTH HOUR

Des villes du monde entier éteignent leurs lumières pour la planète

Des villes du monde entier ont éteint leurs lumières pendant une heure samedi pour l'"Earth Hour", une opération destinée à mobiliser contre le changement climatique et pour la sauvegarde de la nature. Pour démarrer l'événement, les lumières des gratte-ciels des métropoles asiatiques, de Singapour à Hong Kong, se sont éteintes à 20H30 heure locale, de même que celles de monuments tels que l'Opéra de Sydney. Le Colisée à Rome, la place Rouge à Moscou, le Palais de Westminster, les enseignes lumineuses de Piccadilly Circus à Londres ou encore les trois étages de la Tour Eiffel à Paris ont été successivement plongés dans l'obscurité: de nombreux sites, monuments et bâtiments ont éteint leurs feux entre 20h30 et 21h30 heures locales, au fil des fuseaux horaires. Cette mobilisation annuelle, organisée par le WWF, est destinée à appeler à l'action sur le changement climatique et l'environnement. Cette année, les organisateurs ont voulu mettre en évidence le lien entre la destruction de la nature et l'incidence croissante des maladies comme le Covid-19.

FOOT-LIGUE 1/ MC ORAN

Résiliation du contrat de l'entraîneur Omar Belatoui



L'entraîneur Omar Belatoui a quitté la barre technique du MC Oran après avoir résilié son contrat pour des raisons "familiales et de santé", a indiqué dimanche ce club de Ligue 1 de football dans un communiqué de presse. La résiliation du contrat est intervenue au cours d'une réunion tenue samedi soir et présidée par le premier responsable du MCO, Tayeb Mahiaoui, "qui a salué, pour l'occasion, le travail réalisé par l'ancien défenseur international tout au long de la période qu'il a exercé dans le club", a précisé la même source. Belatoui avait rejoint le Mouloudia, où il a fait l'essentiel de sa carrière de joueur, lors de l'intersaison. Il a occupé le poste de coach adjoint du Français Bernard Casoni,

avant de succéder à ce dernier après son départ en novembre précédent. Il a retrouvé son poste initial suite à la nomination de Kheïreddine Madoui, quelques semaines plus tard, comme nouveau coach en chef des "Hammaraoua", rappelle-t-on. Sur un autre registre, le MCO a engagé des contacts avec certains joueurs en vue de les enrôler, malgré le fait que leur club soit toujours interdit de recrutement. Des démarches sont entreprises par la direction pour lever cette mesure à l'occasion de l'actuel mercato qui a commencé le 22 mars et se poursuivra jusqu'en 11 avril. A ce propos, le meneur de jeu, Abdessamad Bounoua, qui vient de résilier son contrat avec la JS Kabylie (Ligue 1), a annoncé, via son compte officiel sur les réseaux

sociaux, avoir trouvé un accord avec le président du MCO pour rejoindre ce dernier. Le coach Madoui a déjà émis le vœu de renforcer son effectif par trois joueurs dont un meneur de jeu. En revanche, il a décidé de se passer des services de cinq éléments, à leur tête le duo Nekkache-Derrardja, sauf que la direction du club peine toujours pour trouver un arrangement avec eux en vue d'une résiliation à l'amiable des contrats des deux joueurs arrivés l'été dernier du MC Alger. A l'issue de la phase aller, la formation phare d'El-Bahia partage la première place au classement avec la JS Saoura et l'ES Sétif (33 pts chacun), mais ces deux derniers comptent respectivement un et trois matchs en retard.

FOOT-LIGUE 1/RC RELIZANE (MERCATO) LA CNRL FAUSSE LES PLANS DU STAFF TECHNIQUE

L'entraîneur adjoint du RC Relizane, Sebbah Benyagoub a indiqué, dimanche, que le staff technique a réclamé du renfort à l'occasion de l'actuel mercato, qui a commencé lundi passé et qui se poursuivra jusqu'au 11 avril, mais son club pensionnaire de la Ligue 1 de football est toujours interdit de recrutement. "Au vu de ce que nous avons enduré lors de la phase aller, le RCR a besoin de renfort lors de ce mercato. Personnellement, j'ai ciblé certains joueurs

que je souhaite faire venir, mais tout dépendra de la capacité de la direction du club à régler ses contentieux avec les éléments ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) afin de lever l'interdiction de recrutement dont nous faisons l'objet", a déclaré, à l'APS, l'assistant de Cherif El Ouezzani à la barre technique de la formation de l'Ouest du pays. Trois joueurs du "Rapid" ont vu leurs plaintes déposées auprès de la CNRL aboutir. Il s'agit de Laïchour,

Goumidi et le gardien de but Belalam. Ces derniers ont rarement été alignés au sein de l'équipe d'où leur décision de recourir à l'instance en question pour avoir leur libération automatique et aussi se faire rétablir dans leur droit. Et comme un malheur ne vient jamais seul, un ex-joueur de l'équipe vient d'avoir gain de cause auprès de la CNRL, à savoir l'actuel attaquant de l'ASM Oran, Kouriba, apprend-on du club.

B.N

FOOT/ LIGUE 1 (MISE À JOUR) CRB - WAT (1-1) Le Chabab retombe dans ses travers

Le CR Belouizdad a été accroché à domicile face au WA Tlemcen 1-1 (mi-temps : 1-0), en match disputé au stade du 20-août 1955, comptant pour la mise à jour de la 13e journée du championnat de Ligue 1 de football. Le Chabab a ouvert le score peu avant la pause grâce à l'ailier gauche Mohamed Islam Belkhir (42e), avant que les visiteurs n'égalisent dans le temps additionnel par Mounir Aïchi (90e+3). Le CRB retombe dans ses travers, quelques

jours après la victoire décrochée mercredi dernier en déplacement face à l'ASO Chlef (3-1) qui est venue mettre fin à une mauvaise série de neuf matchs sans victoires, toutes compétitions confondues. En revanche, le WAT se rachète après la défaite concédée sur le terrain de l'ES Sétif (4-1). A l'issue de ce résultat, le CRB stagne à la 10e place au classement avec 26 points, alors que le WAT rejoint à la 13e position l'ASO Chlef avec 20 points chacun.

Le Chabab aura encore à disputer quatre matchs en retard, dont le derby à domicile face à l'USMA. Trois rencontres de mise à jour se joueront mardi : MC Alger - ASO Chlef (13e Journée), JS Kabylie - RC Relizane (14e Journée), et ES Sétif - AS Ain M'lila (14e Journée). La Ligue de football professionnel (LFP) aura encore à programmer dix autres matchs de mise à jour, d'ici au début de la phase retour du championnat.

Foot/ Ligue 1 (mise à jour)

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue du match CR Belouizdad - WA Tlemcen (1-1), disputé dimanche au stade du 20-août 1955, comptant pour la mise à jour de la 13e journée du championnat de Ligue 1 de football :

Dimanche 28 mars :

CR Belouizdad - WA Tlemcen 1-1
Reste à jouer (mardi 30 mars) :

13e Journée :

MC Alger - ASO Chlef

14e journée :

JS Kabylie - RC Relizane
ES Sétif - AS Ain M'lila

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	33	16
--). JS Saoura	33	18
--). MC Oran	33	19
4). O. Médéa	32	19
5). AS Ain M'lila	31	18
6). Paradou AC	30	19
--). CS Constantine	30	19
8). JS Kabylie	28	16
--). USM Alger	28	18
10). CR Belouizdad	26	15
11). RC Relizane	24	18
12). MC Alger	22	15
13). ASO Chlef	20	18
--). WA Tlemcen	20	19
15). NA Hussein-Dey	19	19
--). US Biskra	19	19
17). NC Magra	15	17
--). USM Bel-Abbès	15	18
19). JSM Skikda	8	17
20). CABB Arréridj	5	17

NB : Ce classement tient compte de la décision de défacturer six points (3 points de la victoire + 3 points de sanction) à la JS Saoura, pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension, lors du match en déplacement face au Paradou AC, qu'elle a remporté sur le terrain (2-1).

Sport / Fédération Algérienne de Karaté do

Cinq candidats à la présidence

Cinq candidats ont postulé à la présidence de la Fédération algérienne de Karaté do (FAK), alors que vingt autres vont essayer de briguer un post au sein du nouveau Bureau fédéral, qui dirigera l'instance pendant le nouveau mandat olympique 2021-2024, a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale, juste après l'expiration du délai réglementaire pour le dépôt. Il s'agit des entraîneurs Yacine Gouri, Mouloud Ammar-Khodja et Samir Slimani, ainsi que les anciens présidents de Fédération Boubekour Mekhfi (2009) et Khider Aït-Brahim (2013). Gouri a été le premier à postuler, le 23 mars, alors que les quatre autres candidats ont attendu ce dimanche, au dernier délai, pour déposer leurs dossiers. La Commission de candidatures, présidée par Ahmed Zouaoui et comportant deux autres membres, à savoir : Hammadi Touaguine et Youcef Ouakouak, a confirmé avoir "reçu les dossiers de cinq candidats à la présidence et vingt pour faire partie du nouveau Bureau fédéral". Selon elle "ces vingt-cinq dossiers sont actuellement en cours d'étude, et les noms des candidats retenus seront communiqués juste après la fin de cette opération". De son côté, le président sortant Slimane Mesdoui, dont les bilans moral et financier avaient pourtant été approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars courant, n'a pas souhaité briguer un nouveau mandat. "J'ai décidé de ne pas présenter ma candidature pour un nouveau mandat. Je me contenterai de poursuivre ma mission à la tête de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de Tiaret. Ma décision de retrait est en conformité avec la nouvelle législation du ministère de la Jeunesse et des sports".

Mots codés

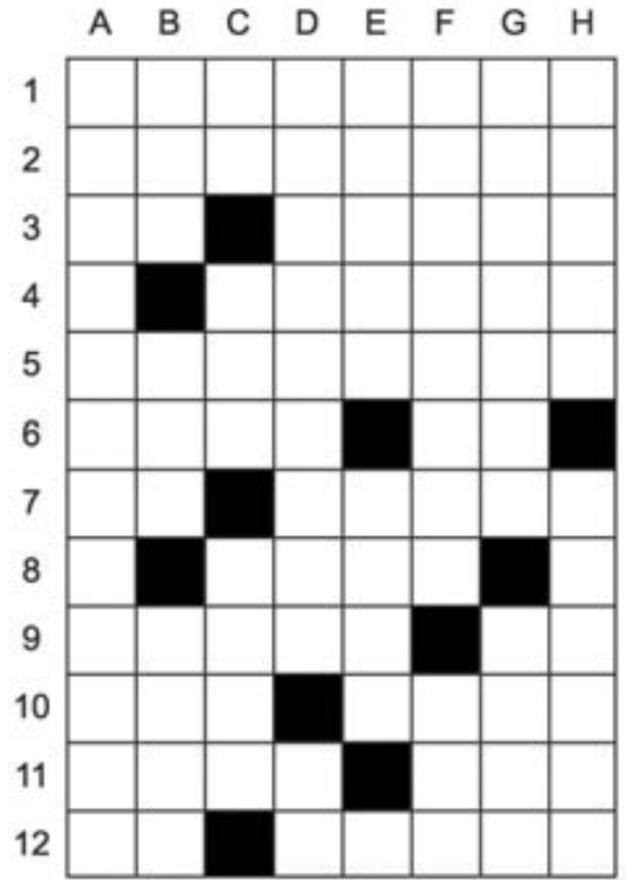


Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT



Mots croisés



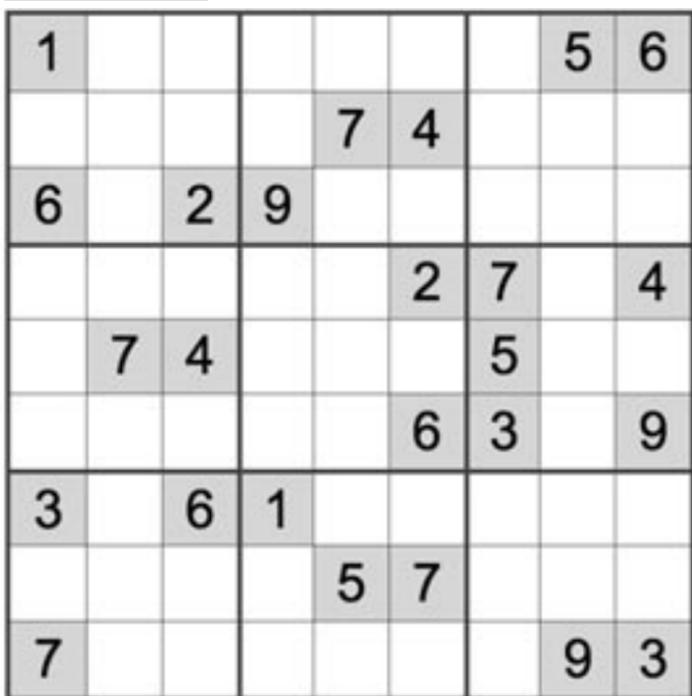
HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

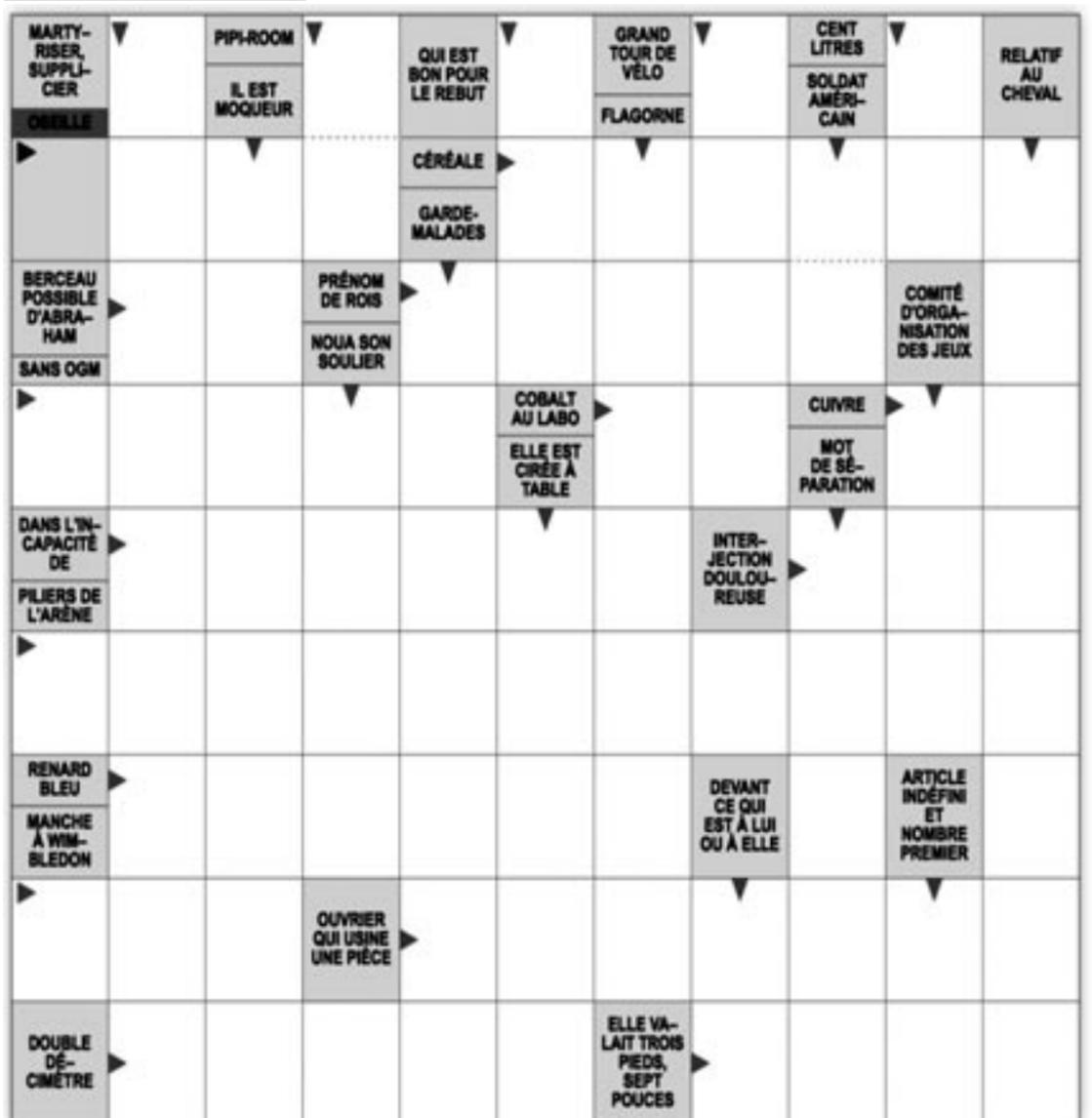
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Conférence nationale sur les risques majeurs : CRISTALLISER LES RECOMMANDATIONS DANS LE PROJET DE LA NOUVELLE STRATÉGIE



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Khaled Belhadj a appelé, à la cristallisation de recommandations de la Conférence nationale sur la stratégie de prévention et de gestion des risques majeurs, dans le projet de la nouvelle stratégie des risques majeurs. La Délégation nationale aux risques majeurs est appelée à former un groupe de travail composé de plusieurs secteurs et de compétences, dont la mission sera la cristallisation de toutes les recommandations dans le projet de la nouvelle stratégie nationale des risques majeurs, avec élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action aux contours clairs et pluri-annuel englobant les mesures à court, à moyen et à long terme, a précisé M. Belhadj au terme de cette conférence, en présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amour Belhadj et de plusieurs membres du gouvernement. En outre, le ministre a appelé "un renforcement de l'arsenal juridique et institutionnel et à l'amélioration de la gouvernance à travers la définition des responsabilités clairement et l'activation de la société civile dans les différentes étapes, de manière organique et efficace". Évoquant que les résultats de cette conférence "qui seront immédiatement communiqués au président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, qui accorde toute l'attention et le suivi personnel à la problématique des risques majeurs", M. Belhadj s'est engagé à "veiller à la concrétisation de ces recommandations et à l'innovation de l'État de sa mise en œuvre sur le terrain". Il a tenu à souligner, dans ce sens, que l'organisation de cette conférence se veut "une nouvelle étape préliminaire de l'action concertée et participative, le ministre a insisté sur "l'obligation de redoubler d'efforts et de tirer profit des expertises pour appliquer les recommandations sur le terrain". Et d'ajouter que cet engagement vise à "assurer un futur résilient aux générations présentes et à relever le défi pour limiter le risque des catastrophes".

ARMES, MUNITIONS ET ÉQUIPEMENTS SENSIBLES

LA PÉRIODE D'ACQUITTEMENT PRENDRA FIN MERCREDI PROCHAIN

Les services de l'armée d'Algérie ont tenu, aux côtés des services économiques concernés dans le domaine "des équipements sensibles, matériels de parachutage, matériels sensibles, armes et munitions" à se rapprocher du service de la réglementation générale pour y déposer les déclarations de transit et à la poursuite de ces équipements, malgré un calendrier de ces déclarations et les applications de l'arrêté du 14 mars 2021 du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relative à "la simplification des procédures relatives à la mise aux activités économiques sensibles assurées de préférence auprès des opérateurs économiques intervenant dans le domaine des équipements sensibles, matériels de parachutage, matériels sensibles, armes et munitions", la répression et l'étude des déclarations a débuté au niveau de la région, à partir la semaine d'après l'expiration de délai et d'étude des déclarations de demandes de transit conformément à l'arrêté du 14 mars 2021 relatif à la simplification des procédures relatives à la mise aux activités économiques sensibles assurées de préférence auprès des opérateurs économiques intervenant dans le domaine des équipements sensibles, matériels de parachutage, matériels sensibles, armes et munitions". La propriétaire des données obtient un récépissé et son dossier sera transmis, par la suite, au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour l'établissement de la licence d'exportation, par le service source qui assure que l'opération sera informée de la décision des services compétents à travers les services de la région d'Algérie.

Bejaia DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS EN COLÈRE

Des demandeurs de logements à Bejaia ont protesté dimanche suite à l'affichage, ces derniers busons, des listes d'attribution de logements sociaux dans plusieurs localités, dont ils ne figurent pas, a-t-on appris de diverses sources. Les protestations ont précédé la fermeture de tous axes routiers majeurs de la wilaya de Bejaia. Le RN 09 (Bejaia-Sétif) s'est vu obstrué à hauteur de l'avenue d'Arboua, à 20 km à l'est du chef-lieu par des manifestants réclamant "le retrait" de la liste adoptée par la commission locale et qui comporte 121 attributaires. La même protestation, a valu dans les mêmes formes, à Arzouga, plus précisément à hauteur du localité "Les Bouslyptins", où un groupe de personnes a recouru à la fermeture d'un tronçon de la RN75, reliant Bejaia à Sétif par le flanc Sud-est, créant, ainsi, occasionnellement un embou-

llage insupportable sur la voie. La liste des bénéficiaires de logements, composée de 302 patronymes, a fait sortir de leurs gonds la grande foule, suite affichée au fait. Le cas a valu aussi à Médoun, à 25 km à l'est de Bejaia, où un groupe d'habitants de la localité de Boudouane a adopté ce procédé pour obtenir la RN43, reliant Bejaia à Jijel, réclament notamment la réaffectation des parcelles de terre longeant le littoral, notamment celles situées dans la zone du localité "Tagherlouat", qui, à leurs yeux, "ont été séparées ou irrégulièrement attribuées", ont-ils indiqué par téléphone à l'APS. A l'inverse, c'est le RN 26, reliant Bejaia à Boudouane et par extension Alger, qui aura fait les frais. Des habitants du village de Boudouane, en face de l'ancien hôtel anonyme, qui ont fermé le tronçon routier à leurs habitants, demandant notamment qu'aucun habi-

tant ne demeure et qu'on lui fasse transférer vers des logements plus décentes. En début d'après-midi, la route a été cependant ouverte à la circulation. Ces manifestants ont obtenu diverses et leur situation ont finalement paralysé la circulation dans la wilaya, entraînant des déplacements multiples aux approches business, ont été empêchés de rejoindre leurs postes de travail à l'heure voulue. Selon les municipalités concernées, c'est le déséquilibre entre l'offre et la demande qui a retenu le micro-entrepreneur. "Bejaia n'est pas un lieu de par conséquent méritant", a-t-on insisté à l'APC d'Arzouga, affirmant que les enquêtes et les arbitrages menés dans ce contexte, ont été épuisés et d'un grand loyauté.

Relations algéro-tunisiennes LA TUNISIE RÉITÈRE SON ATTACHEMENT AU RAFFERMISSEMENT DES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

L'ambassadeur de la République de Tunisie en Algérie, M. Hamed El-Hayadi a réitéré, hier, l'attachement de son pays au raffermissement des relations avec l'Algérie et à "leur approfondissement et diversification". Dans une déclaration à la presse après avoir tenu au président de la République M. Abdelmajid Tebboune un lettre de créances en qualité de nouvel ambassadeur de la République tu-

nisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, M. El-Hayadi a réitéré l'attachement du Président Kais Saïed "au renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Tunisie et à l'action pour leur approfondissement et diversification". L'ambassadeur a indiqué, à cette occasion, avoir transmis "les salutations fraternelles" du Président tunisien au Président Tebboune, ainsi que ses vœux de

"bonne santé et davantage de progrès et de prospérité pour l'Algérie". La cérémonie de remise de lettres de créances s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de cabinet de la Présidence de la République, Noureddine Boudjed-Djadj, et du ministre des Affaires étrangères, Saïed Benabdoun.

Numérisation du secteur du Commerce LES COMMERÇANTS APPELÉS À S'ORIENTER VERS LE PAIEMENT EN LIGNE

Les commerçants et artisans sont appelés à s'orienter davantage vers les moyens de paiement en ligne dans leurs transactions commerciales, souligné le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Houssein Cherchabi, dépassant la faiblesse de familiarisation de ce mode de paiement malgré la disponibilité des plateformes numériques. Lors d'une visite à une exposition organisée dans le cadre des Journées de sensibilisation et le e-commerce et le paiement électronique, par l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA) à Radh El-Fah (Alger), M. Cher-

chabi a souligné que la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a permis de booster plusieurs opérateurs à utiliser le paiement par internet mais leur nombre reste "en deçà des nos potentialités". Malgré que le taux des entreprises et citoyens qui s'orientent vers le e-paiement demeure faible, beaucoup d'efforts se font pour sensibiliser les uns et les autres à recourir à ce mode de paiement pour éviter les déplacements, a-t-il déclaré. Le gouvernement, poursuit-il, accorde une "importance majeure" à ce secteur qui représente l'avenir de l'économie nationale. "La modernisation de l'adminis-

tration et le processus de transition numérique et l'amélioration du service public au profit du citoyen est l'une de nos priorités", a-t-il affirmé. Selon lui, les jeunes innovateurs, porteurs de projets et idées sont "la passerelle vers l'ère numérique". Par ailleurs, le ministre note que la confiance prise par les établissements financiers et les banques, permettant de réduire le volume des transactions appliquées aux commerçants lors de l'adoption de ce paiement, devrait encourager encore les opérateurs économiques à adopter cette méthode "très efficace".

Effondrement d'un immeuble en Egypte AU MOINS 25 MORTS

LE CAIRE, 28 mars 2021 (APS) - Au moins 25 personnes sont mortes dans l'effondrement samedi d'un immeuble dans un quartier populaire du Caire, a indiqué dimanche le journal d'État Al-Ahram dans un nouveau bilan. Les forces de la protection civile ont évacué d'un nouveau coup des décombres, selon le quoti-

dien, qui évoque désormais un bilan d'au moins 25 morts et 75 blessés. Le précédent bilan, publié samedi soir par le même média, faisait état de 18 morts. Quelques heures après les faits, le gouvernement du Caire avait fait état d'un bilan initial de cinq morts et 24 blessés. Un responsable sécuritaire a par ailleurs précisé que les secours

poursuivaient leurs recherches sur ce site du quartier de Gam Saïda, à l'est du Caire, où s'est effondré samedi matin un immeuble résidentiel de 10 étages. Khaled Abdel Aal, le gouverneur, a ordonné "la formation d'un comité d'ingénierie" chargé d'inspecter les immeubles adjacents et d'évaluer l'impact de l'effondrement.

Accidents de la route: UN MORT ET 126 BLESSÉS LE WEEK-END DERNIER

Une (01) personne a tué la mort et 126 autres ont été blessés dans 99 accidents de la route survenus le week-end dernier en zones urbaines, a indiqué dimanche un bilan des services de la

Sécurité nationale. Le facteur humain reste à l'origine de ces accidents, a ajouté le même source. A cet effet, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à l'effet de

"respecter le Code de la route et faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite". La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 pour les appels 24h/24 pour tout signalement.

La première promotion de l'enseignement professionnel ADMISE AU 2E NIVEAU

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Houssein Benhadj a annoncé, dimanche à Ouz, l'accès de la première promotion des diplômés de l'enseignement professionnel au 2e niveau de ce cursus. En présidant la cérémonie de la remise de formation de la session de mars 2021 à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Cheikh Saïed Mohamed" d'El-Séna, la ministre a souligné que cette rentrée professionnelle est marquée par l'accès d'une première promotion de diplômés de



l'enseignement professionnel au 2e niveau pour l'obtention d'un certificat d'enseignement professionnel supérieur (niveau de deux années, un di-

plôme classé de 5e dans la nomenclature nationale des qualifications. Cette nouvelle formation concerne les diplômés du premier cycle d'enseignement professionnel de trois années couvertes par un diplôme, a-t-on appelé. Le nouveau cursus pédagogique a donné lieu à des programmes de formation pour un diplôme d'enseignement professionnel supérieur. La direction centrale a mis à jour et actualisé des textes réglementaires régissant le cursus d'enseignement professionnel, a fait savoir Houssein Benhadj.